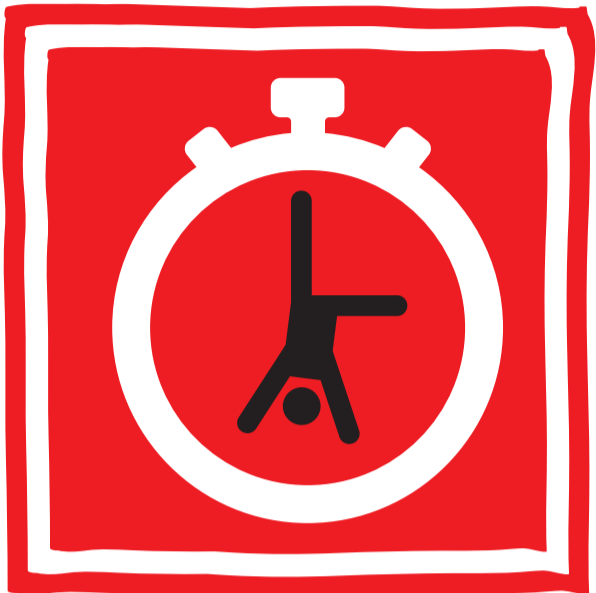
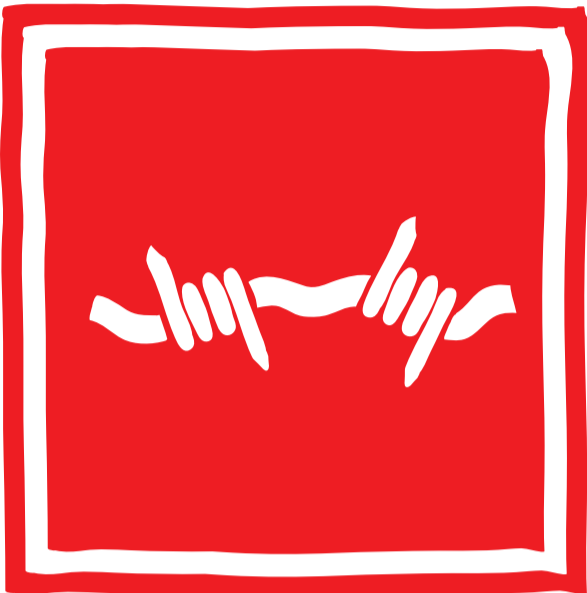


*l'Anti*capitaliste

n°661 | 11 mai 2023 — 1,50€

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG



MACRON, BORNE, DARMANIN:

LA VIOLENCE, C'EST EUX!

Dossier

SERVICES PUBLICS:
en finir avec l'emprise
de la marchandise

Pages 6 et 7

ÉDITO

Le rituel de la monarchie,
le spectacle de la
marchandise Page 2

PREMIER PLAN

Politique. Bon élève des
100 jours de Macron: le
ministre de la Justice! Page 2



ACTU INTERNATIONALE

Iran. Quoi de neuf dans le
mouvement ouvrier?
Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Imen, animatrice
de la campagne BDS en France
Page 12

Par **FABIENNE DOLET**

Le rituel de la monarchie, le spectacle de la marchandise

Nul besoin de « faire partie d'une nation » qui a coupé la tête du roi, pour considérer le couronnement de Charles III pour ce qu'il est : un spectacle !

Cette mise en scène de la monarchie britannique au cours d'un week-end offre l'occasion — unique dans une vie peut-être — d'oublier ses soucis, entend-on. C'est aussi une opération qui permet de faire corps avec la nation et son souverain, une forme d'union sacrée. À l'heure où les Britanniques ont fait grève comme rarement depuis longtemps pour des augmentations de salaire, contre la vie chère et l'inflation, la parenthèse du couronnement est une aubaine pour le gouvernement.

Certes, le coût de la diversion — l'opération « Golden Orb » que le gouvernement va entièrement payer — est un peu cher. Il est estimé entre 50 millions et 100 millions de livres sterling (entre 57 et 115 millions d'euros). Bien plus que lors du sacre de 1953 (20,5 millions de livres d'aujourd'hui) ou que celui de George VI en 1937 (24,8 millions de livres d'aujourd'hui). D'ailleurs 51% des Britanniques sont opposés à cette prise en charge publique, selon un sondage YouGov. Et on les comprend ! Surtout que la fortune personnelle du roi le plus âgé de l'histoire est estimée à 1,8 milliard de livres sterling (plus de 2 millions d'euros), selon le *Guardian*.

L'argent du couronnement serait en effet plus utile à la protection sociale des travailleurs, aux hôpitaux ou aux écoles qui, là-bas comme ici, sont décimés par des années de politiques au service de la marchandisation du monde. Une marchandisation qui semble avoir touché la monarchie elle-même, au moins pour un week-end, et pour laquelle on ne peut que penser à la phrase de Guy Debord : « *Le spectacle est le moment où la marchandise est parvenue à l'occupation totale de la vie sociale* ».

La monarchie, fétichisée et instrumentalisée, reste bien utile au plus jeune Premier ministre du royaume au point de la défendre jusqu'à déployer 7 000 soldats et procéder à des dizaines d'arrestations, notamment des militants du groupe Republic et de Just Stop Oil. Et cela, ce n'est ni un spectacle ni un mirage, mais la réalité de la lutte de classes !

BIEN DIT

Macron n'est ni Poutine ni Modi. Mais il prépare l'avènement de leur clone hexagonal. Au mieux sa politique est celle de Viktor Orbán : appliquer le programme de l'extrême droite pour éviter son accession au pouvoir.

JEAN-FRANÇOIS BAYART (universitaire),
letemps.ch, 8 mai 2023.

À la Une

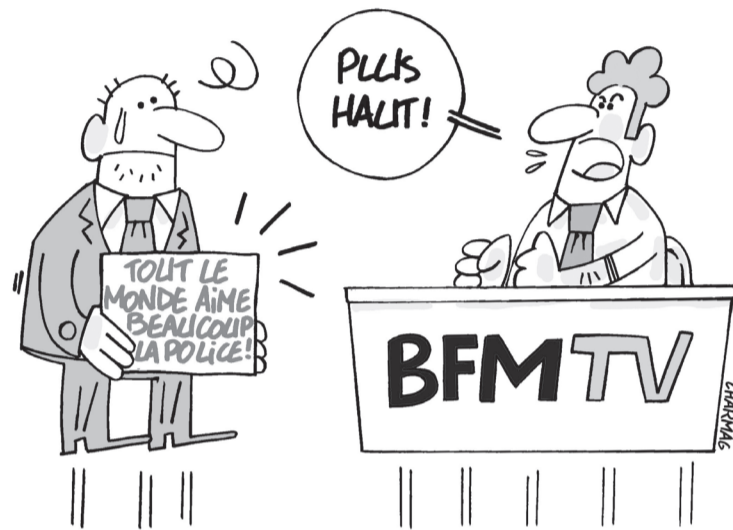
Macron, Borne, Darmanin : la violence, c'est eux !

Au soir et au lendemain d'un 1^{er} Mai avec des niveaux de mobilisation historiques, le personnel politique et médiatique de la bourgeoisie était en boucle : toutE représentantE de la gauche sociale et politique était sommé de « condamner les violences ». Une grossière manœuvre, et surtout une question : mais de quelles violences parle-t-on exactement ?

« **U**n nouveau palier a été franchi dans la violence » : cette déclaration d'Élisabeth Borne au lendemain des manifestations du 1^{er} Mai ne visait pas les forces de police et de gendarmerie qui ont pourtant, selon l'Observatoire national des street-médics, blessé au moins 600 personnes ce jour-là, dont 120 « sévèrement ». Non, il s'agissait — une fois de plus — de dénoncer les « violences » des manifestantEs et d'exiger de l'ensemble des responsables de la gauche sociale et politique qu'ils les « condamnent ». Une musique que l'on connaît malheureusement bien, mais qui a été jouée particulièrement fort ces derniers jours — et qui sonnait particulièrement faux.

« Haine anti-police »

Sur l'ensemble des plateaux de télévision, impossible d'y couper : chaque invitéE représentant une organisation syndicale ou une force politique de gauche a été sommé de « condamner ». Avec une insistance toute particulière pour les membres de La France insoumise, dans le viseur de Darmanin et des chiens de garde de l'ordre médiatique, à un point tel qu'on en est venu à se demander si Jean-Luc Mélenchon et des députéEs insoumis n'avaient pas été surpris en train de lancer des cocktails Molotov sur des CRS. À l'Assemblée nationale, Darmanin est ainsi allé jusqu'à dénoncer la « haine anti-police » des députéEs LFI, accusant ces dernierEs d'être « complices, manifestation, de ces violences ». Avec évidemment des échos venus de la droite (Bruno Retailleau : « *Je n'ai pas entendu*



M. Mélenchon condamner ces violences. Au contraire, on sent bien une forme de complicité et c'est ça qui est extrêmement grave) et de l'extrême droite, décidément toujours du côté de la police et de la répression (Sébastien Chenu : « *Je ne crois pas au moment où je vous parle avoir entendu l'extrême gauche, M. Mélenchon ou ses amis, condamner ces violences. C'est grave pour notre pays* »).

Grossière manœuvre

Et c'est ainsi que la focale a été placée exclusivement sur la question des « violences », mettant de côté le fait que, selon l'intersyndicale, 2,3 millions de personnes avaient manifesté le 1^{er} Mai pour dire non à la contre-réforme des retraites et, plus globalement, aux politiques antisociales de Macron. Des chiffres particulièrement élevés et particulièrement révélateurs de la persistance et de la profondeur de

la colère contre le pouvoir. Des chiffres que certains ont tenté de faire disparaître en se concentrant exclusivement sur quelques images de violences commises contre des policiers et des gendarmes. Une manœuvre d'autant plus grossière qu'elle visait aussi à dissimuler ce fait avéré et attesté par de plus en plus d'observateurs, y compris institutionnels : un véritable déchaînement, au cours des dernières semaines, de violences policières, avec à chaque journée de manifestation des dizaines, voire des centaines de personnes blessées, ainsi que des centaines d'interpellations — au moins 540 le 1^{er} Mai. La macronie a fait de la répression un mode de gouvernance, une nouvelle étape a été franchie avec la répression massive de la contestation, et si violence il y a, c'est d'abord et avant tout celle d'un système brutal et de ses défenseurs acharnés.

Quelle violence ?

La police tue. Le chômage tue. Le travail tue. Le mal-logement tue. Les frontières tuent. Leurs contre-réformes tuent. Nous ne le redisons jamais assez : face à un système aussi brutal et à ses défenseurs acharnés, la colère est légitime, la révolte est légitime, et ce qu'ils appellent la « violence » est légitime. Nous ne l'avons jamais caché : nous privilégions toujours les actions qui allient massivité et radicalité, unité et respect de la diversité des tactiques, et nous sommes convaincuEs que c'est une mobilisation générale, avec la participation du plus grand nombre, permettant un véritable blocage du pays, qui pourra arrêter les capitalistes et leur personnel politique.

Mais nous faisons nôtres les paroles de l'évêque brésilien Helder Camara : « *Il y a trois sortes de violences. La première, mère de toutes les autres, est la violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'êtres humains dans ses rouages silencieux et bien huilés. La deuxième est la violence révolutionnaire, qui naît de la volonté d'abolir la première.*

La troisième est la violence répressive, qui a pour objet d'étouffer la deuxième en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres. Il n'y a pas de pire hypocrisie de n'appeler violence que la deuxième, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième qui la tue. »

Julien Salingue

POLITIQUE Bon élève des 100 jours de Macron : le ministre de la Justice !

Éric Dupont-Moretti a présenté le 3 mai en Conseil des ministres deux projet de loi, supposés être la réponse aux conclusions des États généraux de la justice parues en juin 2022 qui préconisaient une réforme systémique de cette justice « lente et en état de délabrement avancé ».

républicain. Pour cela, la loi d'orientation et de programmation va doter de moyens financiers supplémentaires le ministère : son crédit de 9,6 milliards en 2023 atteindra 10,7 milliards en 2027. Cette augmentation devrait permettre la création de 10 000 nouveaux postes dont 1 500 de magistratEs et 1 500 de greffierEs et des postes d'attachéEs de justice aux statuts pérennes. Hélas, l'essentiel du budget servira surtout à la construction de 15 000 nouvelles places de prison.

Alors qu'au 1^{er} avril 2023, le record absolu de la surpopulation carcérale a été atteint, avec 73 080 détenuEs pour 60 899 places, le Syndicat de la magistrature (SM), l'Union syndicale des magistrats, le Conseil supérieur de la Magistrature et le Conseil de l'Europe s'élèvent contre cette inflation d'incarcérations en France. Ils appellent à réfléchir « *à la mise en place d'une régulation carcérale* », à vider les prisons plutôt que d'en créer de nouvelles !

Réforme structurelle pour simplifier ?

Pour réconcilier la population avec la justice, le ministre veut diviser par deux les délais de procédure. Pour cela, il s'agit de « simplifier ». Ce qu'il compte faire en refondant par voie d'ordonnances, le code de procédure pénale. Les différents syndicats des magistratEs critiquent fortement l'absence totale de concertation, alors même que leurs conditions de travail vont encore se détériorer.

L'objectif affiché est de développer « *une justice plus protectrice, plus rapide, plus efficace* » avec une loi ordinaire « *d'orientation et de programmation* » qui va décliner les moyens octroyés et une loi organique, donc structurelle, « *relative à l'ouverture, la modernisation et la responsabilité de la magistrature* ». Déjà les différents syndicats de magistratEs émettent de fortes réserves sur ces projets.

« Renforcer la Justice et l'ordre républicain »

Si le ministre de la Justice fait référence au bilan des États généraux de la justice — vernis démocratique oblige — il s'inscrit surtout dans la feuille de route des 100 jours de Macron, mise en œuvre par sa Première ministre. Sans surprise, il s'agit bien de renforcer l'ordre

Un monde à changer

JUSTICE DE CLASSE. On parle beaucoup des violences policières mais on pourrait aussi parler, et même autant, des violences judiciaires, au sens d'une répression politique qui ne s'arrête pas aux agressions des forces de l'ordre lors des mobilisations. Car il y a bien un « après » manifestation. Quelle illustration avec cette histoire à peine croyable, qui s'est déroulée à Bordeaux ! Celle d'une dame qui, en sortant du restaurant, avait croisé la manifestation des Gilets jaunes, un samedi après-midi de décembre 2018. L'ambiance est très tendue, et cette dame est touchée sérieusement dans le dos par un tir de LBD, dont elle ressent les

séquelles durant plusieurs mois. Ces blessures lui feront au final perdre son boulot. Elle porte plainte, l'affaire suit son cours très lentement. Pas possible au pénal, alors ça passe au tribunal administratif, lequel a rendu sa décision en février dernier. La victime sera bien indemnisée mais pas autant qu'espéré car elle est considérée comme en partie responsable de sa situation, à 25% (c'est assez précis), les juges lui reprochant « une imprudence fautive ». En effet, elle ne « pouvait pas ignorer le climat insurrectionnel », alors que faisait-elle dehors ? Le message est clair, quand les policiers se lâchent contre les manifestantEs, alors il faut

rester chez soi pour ne pas risquer de prendre une balle perdue. C'est compris ? De cette manière, la justice, du moins quelques juges, couvrent délibérément des violences policières elles aussi bien délibérées. C'est comme un signal lancé, celui d'un pouvoir bien déterminé à intimider, à faire peur, à briser pour faire taire toute contestation. Une volonté confirmée et renforcée ces dernières semaines, par la multiplication des exactions policières suivies très souvent par une « justice » qui condamne sévèrement et injustement les manifestantEs, à des mois de prison avec sursis et à des amendes, notamment les jeunes qui sont raflés lors des manifestations houleuses, comme à Bordeaux, là encore, ces derniers jours. **Philippe Poutou**

« *Il est passé une année entière depuis que nous avons créé la Nupes, bien sûr c'était difficile, bien sûr que ça le reste, bien sûr que c'est compliqué, et alors ?* » Mélenchon a la réponse facile, mais un an à peine après sa création, le crash-test que constituent les élections européennes pourrait être fatal à la Nupes. Car à sa fondation, le programme devenu partagé, « l'Avenir en commun », avait opportunément laissé de côté la question européenne qui n'était pas à ce moment-là un enjeu de l'heure, mais qui surtout cristallisait les désaccords autour de la rupture nécessaire avec les traités capitalistes qui régissent l'Europe depuis sa fondation.

Rupture avec le projet social-libéral ou pas, il va falloir choisir

Le programme de la Nupes enregistre d'ailleurs l'état des désaccords passés : « La France insoumise et le Parti communiste français sont héritiers du non de gauche au traité constitutionnel européen en 2005, le Parti socialiste est attaché à la construction européenne et ses acquis, dont il est un acteur clé, et Europe Écologie-Les Verts est historiquement favorable à la construction d'une Europe fédérale... tout en affirmant la volonté commune de « faire bifurquer les politiques européennes vers la justice sociale, l'écologie, le progrès humain et le développement des services publics ». Et s'il est dit que l'application des mesures proposées

ÉLECTIONS Européennes : combien de divisions dans la Nupes ?

Mardi 2 mai au soir, les représentantEs des quatre principales composantes de la Nupes (LFI, PS, ÉELV et PCF) se sont retrouvés à l'Assemblée nationale. Mais l'heure n'était pas vraiment à la fête, même d'anniversaire... En cause, des tensions sur l'avenir de ce qui reste largement une coalition électorale, pourtant en difficulté pour s'unir pour le prochain scrutin important, les élections européennes qui auront lieu dans un an.

nécessite bien « de renégocier les traités et les règles européennes actuelles », l'ambiguïté régnait, masquant assez mal les désaccords sous-jacents : « Du fait de nos histoires, nous parlons de désobéir pour les uns, de déroger de manière transitoire pour les autres, mais nous visons le même objectif... Il y a un an, la réussite électorale de la campagne de Mélenchon à l'élection présidentielle avait imposé à toute la gauche institutionnelle le leadership de LFI et de son orientation, y compris en construisant en deux semaines une alliance électorale pour les législatives. C'est largement ce leadership qui redevient aujourd'hui en dispute au sein de la Nupes, et derrière celui-ci la profondeur de la rupture (ou pas) avec le projet social-libéral hérité des tristes expériences passées de la gauche au pouvoir.

Projet social-fédéraliste d'ÉELV

La récente secrétaire nationale d'ÉELV, Marine Tondelier, entend bien profiter des élections



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

européennes habituellement favorables aux écologistes et à leur projet social-fédéraliste pour rebattre les cartes en défendant une liste autonome. À la veille du 1^{er} Mai, elle rappelle dans le JDD les divergences qui opposent ÉELV et LFI sur « des sujets qui sont loin d'être un détail » comme le « rapport à la Chine, l'Ukraine, la défense européenne, etc. » et ramasse ainsi

les désaccords : « Face aux crises que nous traversons, nous pensons que l'Europe fait partie de la solution, pas du problème. » Tout cela en réaffirmant la nécessité d'une candidature commune de toute la gauche pour les prochaines présidentielles... « Que fera et dira notre candidat commun à la présidence de la République sur la Chine, l'Ukraine, sur la défense européenne et même plus généralement au sein de l'Union européenne ? » En répondant à Marine Tondelier, l'eurodéputé LFI Manon Aubry met le doigt sur le problème, mais pour ensuite souligner les convergences ÉELV-LFI, notamment lors des votes au Parlement. Pourtant, pour combattre l'austérité et les frontières et défendre une construction démocratique au service des peuples, l'unité ne peut se faire qu'en toute clarté : choisir de rompre avec l'Europe forteresse, celle des marchés et des banques. **Manu Bichindaritz**

Le chiffre

2%

C'est le taux effectif d'imposition sur le revenu,

selon une étude très précise de l'Institut des politiques publiques, pour les 0,0001 % Français les plus riches, 370 ménages.

Entretien avec Gabriel Zucman, économiste, Alternatives économiques, 6 mai 2023



Agenda

Jeudi 11 mai, réunion publique unitaire sur les retraites avec Clémence Guetté, Annie Lahmer, Jean-Jacques Porcheron et Christine Poupin, Créteil. À 19h, salle Aimé-Césaire, 48, avenue Magellan, métro Pointe-du-Lac.

Samedi 13 mai, manifestation pour les services publics, Lure. Rencontres et débats du 12 au 14 mai à Lure (70) et manifestation nationale samedi 13 mai à 14h30. (Lire le dossier pages 6-7)

Dimanche 28 mai, ZADimanche sur le Triangle de Gonesse. À 11h au carrefour de la Patte-d'Oie de Gonesse (lire page 8). 11h30 : marche contre la bétonisation ; 12h30 : pique-nique géant, musique et chants ; 14h : prises de parole et débat sur l'avenir du Triangle de Gonesse et sur les luttes d'Île-de-France pour les Terres.

Mardi 6 juin, journée de grève et manifestations intersyndicale.

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveau parti anticapitaliste.org

NO COMMENT

Madame Meloni, c'est comme madame Le Pen, elle se fait élire sur « vous allez voir ce que vous allez voir » et puis ce qu'on voit, c'est que ça [l'immigration] ne s'arrête pas et que ça s'amplifie, et que l'Italie connaît une très grave crise migratoire.

GÉRALD DARMANIN, RMC, 4 mai 2023.

Ils s'inquiètent notamment de la réforme des voies d'accès dans la magistrature comme dans la pénitentiaire avec des formations minimales pour ces métiers difficiles. De plus, des charges nouvelles vont intervenir, qui vont être assumées par les postes créés, ce qui n'enlèvera rien au surtravail actuel ni aux retards accumulés. Le SM estime ainsi qu'« ils devront juger plus avec moins ». D'autres points sont inquiétants. Ainsi, la suppression de la très contestée Cour de justice de la République, souvent évoquée, juridiction spécifique française qui permet aux politiques ayant commis des délits dans le cadre de leur fonction d'être jugés... par trois juges et six politiques (!), n'est visiblement pas à l'ordre du jour. Sans doute que le ministre lui-même préférera être jugé par cette juridiction d'exception que par une juridiction ordinaire ?

Extension de la répression

Pour les justiciables, la majorité des propositions vont dans le sens d'une accentuation de la répression : les perquisitions de nuit, possibles aujourd'hui dans le cas de suspicion d'actes de terrorisme ou d'organisation criminelle, pourraient être étendues à toutes les suspicions de crime. Les placements sur écoute à distance seront facilités dans les enquêtes judiciaires. La loi organique prévoit aussi la création à titre expérimental d'un nouveau tribunal pour les activités économiques ouvert aux agriculteurs et à certaines professions libérales avec incitation forte au recours à l'amiable. Pour désengorger la justice ?

Il nous faut nous aussi dénoncer et combattre cette justice de classe, faible pour les riches et dure à ceux et celles qui résistent aujourd'hui ! **Roseline Vachetta**

RÉFORME DE LA JUSTICE



CHARMAG

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction : rédaction@npa2009.org 6 500 exemplaires

Diffusion : diffusion.presse@npa2009.org **Directeur de publication :** Julien Salingue

Administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex **Secrétaire de rédaction :** Fabienne Brifault

Numéro ISSN : 2269-3696 **Maquette :** Ambre Bragard

Commission paritaire : 0419 P 11508 **Impression :** Rotographie, Montreuil-sous-Bois

Société éditrice : Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans). Tél. : 0148 70 42 21 Mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

ITALIE Un 1^{er} Mai qui tourne au cauchemar

Giorgia Meloni choisit la date symbolique du 1^{er} Mai pour réunir son Conseil des ministres afin de discuter d'une série de mesures concernant le monde du travail!

Sans surprise et malgré les annonces propagandistes autour des quelques miettes destinées aux bas salaires, la présidente d'extrême droite poursuit une violente offensive contre les travailleurEs, les chômeurEs et l'ensemble des classes populaires.

Baisse des cotisations et hausse de la précarité

Peu de personnes semblent avoir compris que la réduction de la niche fiscale qui permettra de verser 100 euros aux revenus allant jusqu'à 35 000 euros, sur la période comprise entre juillet et décembre 2023, est obtenue par une diminution des taux de cotisation destinés à payer les retraites. Saluée positivement par la Confindustria, le syndicat des patrons, cette augmentation dérisoire et temporaire des bas salaires sera donc payée par les travailleurEs et les retraitéEs en imposant une pression ultérieure sur le régime de sécurité sociale. La réaction des syndicats face à cet enfumage reste faible, ce qui n'aide pas à démasquer les dangers qui se cachent derrière la politique antisociale du gouvernement.

Le défi pour Meloni : faire pire que le job's act

Cette mesure n'arrive malheureusement pas toute seule. L'alliance des droites réussit dans une entreprise très difficile : faire pire que le Job's Act de Matteo Renzi. Les contrats à durée déterminée de plus de 12 mois n'ont plus besoin d'être justifiés. À partir de maintenant, il sera en outre encore plus facile de dissimuler un licenciement en une démission : il suffira de ne pas être présent au travail pendant cinq jours consécutifs pour être considéréE démissionnaire et ainsi ne pas toucher les indemnités de chômage.

Guerre aux pauvres et haine de classe

Comme si ces mesures ne suffisaient pas à précariser et détruire les conditions de travail du plus grand nombre, Meloni revient à la charge contre le revenu de citoyenneté. À partir du 1^{er} janvier 2024, celui-ci sera remplacé par un chèque mensuel « d'inclusion » de 480 euros, conditionné à un « parcours personnalisé d'activation et d'inclusion sociale et professionnelle ». Dans la pratique, le chèque ne sera accordé qu'aux ménages pauvres comptant une personne handicapée, un mineur ou une personne de plus de 60 ans. L'allocation n'est pas accordée aux ménages dans lesquels se trouve unE travailleurE qui a démissionné volontairement au cours des 12 mois précédant la demande et est supprimée en cas de refus d'une offre d'emploi permanent dans un rayon de 80 km du domicile. Profitant à la bourgeoisie, ce projet antipopulaire répond à une logique d'écrasement et de surexploitation des plus faibles, considéréEs responsables de leur propre situation de misère et d'exclusion.

L'urgence de la mobilisation

Les attaques contre le monde du travail ne sont pas une spécificité italienne. N'en déplaise à Darmanin, qui prétend être plus compétent que Meloni en matière de racisme et autoritarisme, les mesures du gouvernement italien font écho aux programmes néolibéraux déployés en France. Seul un large mouvement de grève et d'occupation de l'espace public peut inverser le cours des choses. La ville de Bologne, dite la Rouge, est la première à avoir accueilli la première journée de mobilisation intersyndicale dont les chiffres de participation semblent encourageants. Les syndicats misent sur l'unité pour demander l'abrogation du Job's Act. La balle est maintenant dans le camp des travailleurs et des travailleuses mais aussi de la jeunesse et de l'ensemble des classes populaires, seules capables de rompre avec une société d'exploitation et d'oppression.

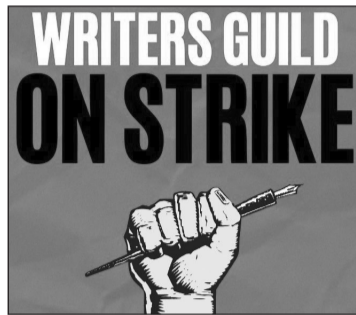
Hélène Marra

ÉTATS-UNIS Grève des scénaristes pour la sécurité économique en réponse à la diffusion en continu

Quelque 11 500 scénaristes de l'industrie du divertissement (télévision, câble, cinéma et streaming), basés pour la plupart à Los Angeles et à New York, ont décidé le 1^{er} Mai de se mettre en grève pour réclamer des hausses de leur rémunération et une plus grande sécurité de l'emploi, la première grève de ce type depuis quinze ans.

Il pourrait également s'agir de la première grève concernant l'intelligence artificielle (IA), dont les scénaristes craignent qu'elle ne les supplante. Le vote sur la grève a été remarquablement fort, avec 79% de participation et 98% de vote en faveur de la grève. Il s'agit d'une grève au cœur d'une industrie rentable au chiffre d'affaires de plusieurs milliards de dollars. Amazon compte 200 millions d'abonnéEs aux États-Unis et à l'étranger, Netflix 232 millions. L'organisation qui représente les scénaristes, la Writers Guild of America (WGA) négocie avec l'organisation patronale, l'Alliance of Motion Picture and Television Producers (AMPTP), qui représente les studios de cinéma bloqués par la grève tels que Disney, Warner Brothers, NBCUniversal, Paramount et Sony, ainsi que des sociétés de diffusion en continu (streaming) comme Amazon, Netflix et Apple.

Pour comprendre la grève, il faut savoir comment les sociétés utilisent les scénaristes qu'elles embauchent. Les scénaristes créent pratiquement tout ce que nous voyons à l'écran. Chaque série a un showrunner, un producteur-scénariste, qui a la responsabilité créative et administrative de la série. Le showrunner s'entoure d'un groupe de scénaristes qui se réunissent pour écrire le scénario. Lorsque la série est terminée, ces



scénaristes doivent chercher du travail ailleurs. Un salaire minimum par épisode constitue la base des revenus des scénaristes, et la WGA insiste pour qu'il soit relevé.

Diffusion en continu et baisse des emplois et des revenus

La grève a été lancée parce que les changements dans l'industrie du divertissement, en particulier le développement de services de diffusion en continu tels que Netflix et Amazon, ont entraîné une diminution des emplois et des revenus. Le contrat antérieur signé par le syndicat avait été rédigé pour l'industrie de la télédiffusion, du câble et du cinéma, dans un contexte différent de celui d'aujourd'hui. Autrefois, une série télévisée typique s'étendait de septembre à mai et comptait de 22 à 25 épisodes, alors qu'actuellement les séries diffusées en continu sur Netflix ou Amazon peuvent ne compter que huit ou dix épisodes.

Les scénaristes de télévision étant payés à l'épisode, le changement de format a réduit leur rémunération et augmenté l'insécurité. Alors que les bénéfices des studios ont augmenté de 39% depuis le dernier contrat, les salaires des scénaristes ont baissé de 4%.

Faire bénéficier les scénaristes du succès

La WGA souhaite également augmenter les rémunérations résiduelles, similaires à des droits d'auteur, afin que les scénaristes bénéficient également du succès d'une émission. L'AMPTP affirme que les scénaristes ont reçu une augmentation de 46% des droits résiduels de diffusion en continu dans leur dernier contrat, qui n'a commencé à s'appliquer que l'année dernière. Mais les droits résiduels sur les rediffusions, qui représentaient autrefois une bonne partie des revenus des scénaristes, ne fonctionnent plus, car les rediffusions sont désormais souvent réalisées par des services de streaming qui ne partagent pas les données relatives aux téléspectateurs, de sorte que les scénaristes reçoivent beaucoup moins de droits résiduels et des paiements moins importants. La WGA veut donc plus d'argent dès le départ.

La WGA souhaite également protéger l'emploi des scénaristes et leur donner la possibilité de développer leur compétence en augmentant la

taille des équipes de rédaction à six personnes, dont quatre doivent être des scénaristes-producteurs et d'autres peuvent être des scénaristes débutantEs. L'AMPTP a jusqu'à présent rejeté cette proposition. La crainte que l'IA n'écrit les scénarios, une question mise sur la table par la WGA, plane sur cette grève.

Un fort impact en 1988 et 2007-2008

La grève affectera non seulement les 11 500 scénaristes, mais aussi des milliers d'autres travailleurEs du secteur et des dizaines de millions de téléspectateurs aux États-Unis et dans le monde entier. La dernière grève de la WGA, en 2007-2008, a duré 100 jours, tandis que la plus longue, en 1988, a duré 153 jours. Lorsque les scénaristes ont fait grève dans le passé, les sociétés se sont tournées vers les émissions de télé-réalité, ont élargi les talk-shows et les informations, se sont tournées vers les rediffusions d'anciennes émissions, comme elles le feront à nouveau. Des studios comme Warner Brothers Discovery ont stocké des scénarios, tandis que Netflix s'appuiera davantage que ses concurrents sur des films réalisés à l'étranger.

Les scénaristes sont sur les piquets de grève et beaucoup de choses sont en jeu, non seulement pour eux, mais aussi pour le syndicat des réalisateurs, le DGA, et le syndicat des acteurs, le SAG, qui doivent tous deux négocier de nouveaux contrats dans le courant de l'année. Le pouvoir est dans le stylo, et les scénaristes ont déposé le leur.

Dan La Botz

BURKINA FASO

Quand les multinationales nourrissent le djihadisme

Bien que passée sous silence, l'exploitation minière par les multinationales au Burkina Faso provoque misère des populations et dégradations environnementales, favorisant la montée en puissance des groupes djihadistes.

Les jours passent et contrairement aux affirmations de la junte, la situation ne s'améliore pas, bien au contraire. Les morts parmi les civils ne sont plus seulement dus aux attaques des djihadistes mais aussi à celles des militaires censés protéger la population. La tuerie de Karma le 20 avril dernier l'illustre tragiquement.

Représailles contre les populations

Au début, les autorités burkinabées ont émis des doutes sur la véracité des massacres dans le village de Karma, puis ont parlé d'une soixantaine de morts tandis que les organisations de la société civile évaluent à 156 victimes dont 83 hommes, 28 femmes et 45 enfants. Les porte-parole de la junte tentent d'en rendre responsables les djihadistes, émettant l'hypothèse d'une utilisation des uniformes de l'armée pour mieux la discréditer. Les dernières enquêtes d'Amnesty International et de Human Rights Watch sont

formelles. Il s'agit bien d'un acte perpétré par les forces armées du Burkina, s'inscrivant probablement dans une opération de représailles à la suite de l'attaque par les djihadistes du village voisin d'Aourema. Dans l'incapacité de bloquer l'avancée des islamistes armés, les militaires accusent les civils d'être leurs complices. Cette politique ne peut qu'amener une détérioration de la situation sécuritaire dans le pays.

Un curieux oubli

Ce conflit au Sahel a des causes multiples. On peut citer les tensions qui se sont exacerbées dans les communautés dont les strates sociales restent aussi rigides qu'injustes, les conflits entre les communautés pour l'accès aux ressources en eau ou en terre, le changement climatique qui aggrave les conditions de vie, la lutte pour le contrôle des flux de marchandises qui circulent à travers les frontières de manière illégale, l'incapacité de l'État à répondre à ses obligations vis-à-vis des citoyenEs

sans compter les violences des militaires. L'enrôlement des jeunes dans les groupes armés s'explique par la volonté de vengeance, de protection de sa communauté ou parce que cela est devenu le seul moyen de gagner sa vie. Si ces thèmes sont largement développés par les experts et les journalistes, curieusement les conséquences des politiques des sociétés minières multinationales sont rarement abordées bien qu'elles participent à la dégradation sécuritaire du pays.

Les multinationales accaparent les terres et l'eau et accentuent la pauvreté

Le Burkina Faso a connu un boom minier principalement lié à l'exploitation aurifère. En 2015, la production s'élevait à 35 tonnes, elle est passée à près de 67 tonnes en 2021. Cette exploitation est assurée par les principales multinationales du secteur dont la plupart sont canadiennes comme Endeavour Mining, Roxgold ou Orezon Gold.

Ces exploitations ont percuté de plein fouet les habitantEs en menant des politiques d'accaparement des terres qui manquent cruellement pour les activités de culture et d'élevage. Ainsi, paysanEs et éleveurEs ont été expulséEs de leurs terres, l'eau a été préemptée au détriment des villageoisEs pour les besoins des mines, et les dégâts environnementaux sont considérables. Certes des indemnités ont été distribuées, mais elles sont très loin de compenser les pertes subies par les populations. Le bilan des implantations des mines est un appauvrissement des populations mais aussi une concurrence entre elles pour bénéficier d'un emploi sur les sites aurifères. Une telle concurrence favorise les oppositions entre villages environnants mais aussi entre habitantEs dont certains optent pour des stratégies individualistes de survie. En parallèle, les multinationales ont délogé par la force des milliers d'orpailleurs individuels, les privant soudainement et sans aucune compensation de leur moyen de subsistance. Ces politiques ont provoqué des violences marquées par de nombreuses attaques de mines par les villageois eux-mêmes, entraînant une répression féroce des autorités. Dans ces conditions les rapprochements entre une partie des villageoisEs, notamment les plus jeunes, avec les groupes armés deviennent de plus en plus fréquents. Les groupes djihadistes, en exploitant habilement ces injustices, en dénonçant la collaboration entre les autorités et les occidentaux gagnent l'assentiment des populations spoliées.

Paul Martial

GRÈCE Encore quatre ans sans perspectives pour la gauche ?

À trois semaines d'élections législatives importantes au vu du risque que Mitsotakis puisse poursuivre et aggraver sa politique, les manifestations du 1^{er} Mai ont connu une participation certes correcte, mais sans rapport avec la colère populaire qui avait déferlé dans les rues en mars.

A lors qu'il est clair qu'il faut chasser du pouvoir la droite et l'extrême droite, la gauche a illustré, avec ses trois différents rassemblements athéniens, le «surplace» programmatique et organisationnel qui l'ont empêchée, après l'échec et les déceptions du gouvernement Syriza (2015-2019), de construire des perspectives crédibles face à une droite déchaînée. Il est donc difficile de prévoir quels seront les résultats pour la gauche, avec le risque d'une forte abstention devant la division.

Syriza, le nouveau Pasok ?

Depuis sa défaite de 2019, Syriza assume ce qu'il a toujours été : un parti réformiste, qui se fait inviter aux réunions internationales des « socialistes » et se positionne sur une ligne social-démocrate. Cultivant son image d'« homme d'État », Tsipras propose un « gouvernement progressiste », avec clins d'œil à des courants de la droite « classique » et à ce qui reste du Pasok, le maître d'œuvre avec la droite des politiques de mémorandums, qui ose prétendre que c'est lui qui décidera après les élections qui pourrait être Premier ministre ! Peu présent dans les mobilisations et avec un programme en



Le Premier ministre Mitsotakis. WIKIMEDIA COMMONS

11 chapitres sagement réformistes, Syriza n'en constitue pas moins pour de très nombreux électeurEs populaires, que cela plaise ou non, le principal vote à gauche contre Mitsotakis. Pour rappel, ses scores électoraux : janvier 2015 36,3 %, septembre 2015 (après la trahison du « non » au référendum) 35,4 %, 2019 31,5 %.

Feu réformiste sur Syriza !

Le KKE (PC grec) est le plus important autre groupe de la gauche réformiste : ces dernières années, il a usé d'un discours gauche, voire gauchiste, avec une capacité de

mobilisation parfois impressionnante, mais en veillant à toujours dénoncer Syriza et à éviter tout acte d'unité, malgré quelques récentes avancées préélectorales. Il n'en reste pas moins parfaitement réformiste, dans son programme et dans sa démarche. Martelant comme slogan de campagne « *Seul le peuple sauvera le peuple, voilà pourquoi il faut un KKE fort* », le parti précise que « *quand le peuple le décidera, le KKE prendra ses responsabilités gouvernementales* » : tel est son programme de rupture ! En attendant, il cultive sa responsabilité institutionnelle, par exemple en

refusant de réclamer la renationalisation des chemins de fer après la tragédie de Tèmbi. Mera (Varoufakis) et LAE, deux groupes issus de Syriza, se sont associés pour les élections, sur une ligne floue (nationalisme de l'un, volonté de rester dans l'Union européenne de l'autre...), avec comme seul objectif de faire 3% pour garder des députéEs et comme seule campagne la dénonciation de Syriza...

Relancer l'espoir avec la gauche anticapitaliste

Disons-le : la relance ne se fera pas avec ces élections. Certes, Antarsya se présente, mais on est loin de la période où elle représentait l'espoir d'une gauche anticapitaliste ouverte, donnant envie de construire un outil dépassant de loin ses groupes fondateurs. Si ses militantEs sont actifs dans de nombreuses luttes, Antarsya s'est de fait repliée en se divisant autour de ses deux pôles, NAR et SEK. Résultat : aux élections locales, deux séries de listes « Antarsya » et depuis, une mise en veilleuse dont l'actuel réveil électoraliste faussement unitaire (le 1^{er} Mai, deux cortèges Antarsya !) risque de ne pas séduire grand monde. L'objectif est d'ailleurs le même que celui du KKE, et la campagne de « renforcement » est faite de critiques des autres groupes de gauche !

D'autres groupes comme Anametrissi portent donc une lourde responsabilité : relancer la perspective d'une gauche anticapitaliste prête à s'élargir au-delà des groupes constituants et surtout à proposer enfin à toute la gauche des perspectives d'action unitaires. **À Athènes, A. Sartzekis**

ISRAËL/PALESTINE Les autorités israéliennes responsables de la mort de Khader Adnan

Les groupes de défense des droits, les experts et l'équipe juridique de Khader Adnan, prisonnier politique palestinien décédé le 2 mai, affirment qu'Israël a causé sa mort par une négligence médicale délibérée et un traitement cruel et inhumain.

Lorsque la nouvelle est tombée, mardi 2 mai au matin, que le prisonnier palestinien vétéran Khader Adnan était mort dans une prison israélienne, les titres se sont succédé, attribuant la cause du décès à sa grève de la faim de 86 jours.

Un rôle actif des autorités

Les médias israéliens et les principaux médias occidentaux ont repris les affirmations des autorités pénitentiaires israéliennes selon lesquelles Khader Adnan avait « refusé tout traitement médical ». Le message est clair : sa mort est le résultat de ses choix et de ses actes.

Mais les groupes de défense des droits palestiniens et internationaux, ainsi que la famille d'Adnan, son équipe juridique et ses proches, racontent une histoire très différente de la cause de la mort d'Adnan. Le peuple palestinien l'a salué comme un martyr et a adopté un consensus commun qui semble être soutenu par les experts et les groupes de défense des droits : Adnan n'est pas seulement mort, il a été tué — ou du moins, les autorités pénitentiaires israéliennes, les tribunaux et l'appareil de sécurité l'ont laissé mourir.

Si la cause directe de sa mort est sans aucun doute les ravages causés par la grève de la faim sur ses organes, sa famille et les groupes de défense des droits affirment qu'un certain nombre de violations ont été commises par les autorités pénitentiaires et les tribunaux militaires israéliens, qui ont aggravé la détérioration de son état de santé et ont joué un rôle actif dans sa mort.

«Assassinat délibéré»

Addameer, un groupe de défense des droits des prisonniers palestiniens, a condamné les autorités israéliennes pour ce qu'il a décrit comme « l'assassinat délibéré » d'Adnan. Le Club des prisonniers palestiniens a accusé Israël d'avoir « exécuté » Adnan, affirmant qu'un « ordre prémédité » avait été lancé contre les prisonniers. Physicians for Human Rights Israel, dont les médecins ont suivi et visité Adnan, a déclaré que les hôpitaux et les tribunaux israéliens ont ignoré leurs demandes concernant l'état médical désastreux d'Adnan dans ses derniers jours. Selon sa femme, son avocat et des experts médicaux, la détérioration de la santé d'Adnan a été accélérée par les mauvais traitements et les pratiques cruelles des services pénitentiaires israéliens (IPS).

La nature des accusations portées contre les autorités israéliennes peut être décrite comme deux pratiques distinctes : premièrement, il y a eu une négligence médicale intentionnelle de la part des autorités israéliennes en ce qui concerne la santé de Khader Adnan pendant sa grève de la faim ; deuxièmement, les services pénitentiaires israéliens l'ont délibérément soumis à des conditions difficiles et à des efforts physiques, ainsi qu'à des tactiques de « torture » psychologique, qui ont exercé une pression supplémentaire sur son corps déjà fragile, dans l'intention d'aggraver son état de santé. En d'autres termes, Israël voulait sa mort.

Le corps d'Adnan retenu

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le corps d'Adnan n'a toujours pas été remis à sa famille. Il fait désormais partie de la douzaine de corps congelés de détenus palestiniens décédés en captivité dans l'armée israélienne qui continuent de se voir refuser le droit d'être enterrés.

« Les limites sont toujours testées », a expliqué la juriste Dana Bulous. « Il était évident depuis quelques années qu'Israël laissera mourir un gréviste de la faim pour se débarrasser de cette stratégie de résistance. » En ce sens, la rétention du corps d'Adnan est une nouvelle mesure punitive destinée à démoraliser les Palestiniens et à donner l'exemple de ce qu'Israël fait aux grévistes de la faim.

Yumna Patel et Mariam Barghouti

Version intégrale (en anglais) sur mondoweiss.net

Des protestations nocturnes ont toujours lieu. La résistance contre l'obligation du port du hijab est très répandue, et des jeunes défient ouvertement le régime malgré des menaces et des amendes. Les moindres occasions (jours de fête, matchs de foot, enterrements d'opposantEs...) sont utilisées pour proférer des slogans hostiles au régime et à son Guide suprême. Néanmoins, on est loin d'assister à des manifestations simultanées à travers le pays. Par ailleurs, une « Charte des revendications minimales » a été élaborée et signée le 15 février par 20 syndicats, associations d'ouvrierEs, d'enseignantEs, de retraitéEs, de femmes, d'étudiantEs¹. Elle a reçu immédiatement le soutien de la plus grande partie de l'opposition de gauche révolutionnaire en exil. Mais il est encore trop tôt pour savoir quelles seront en Iran les conséquences pratiques de cette Charte qui conjugue des revendications de liberté, de démocratie et de justice sociale.

La reprise des luttes revendicatives

Les luttes revendicatives, qui existaient dans les premiers mois du soulèvement, ont redémarré avec plus de force qu'auparavant. Elles sont parties du secteur pétrolier et leur porte-parole est le « Conseil d'organisation des grèves des travailleurs contractuels du pétrole ». Des milliers de salariéEs participent au mouvement avec des revendications comme : — l'augmentation de 79% des salaires (pour tenir compte de l'inflation) ;

IRAN Quoi de neuf dans le mouvement ouvrier ?

Après six mois d'intenses manifestations de rue s'accompagnant de plus de 500 mortEs, au moins 22 000 arrestations et de nombreuses exécutions, force est de constater que « l'ordre est rétabli ». Mais...

— un rythme de 20 jours travaillés et 10 jours de repos, pour tenir compte des conditions infernales de ce secteur ; — la fin du recours à l'intérim qui procure actuellement aux sociétés pétrolières la grande majorité de leur main-d'œuvre, c'est-à-dire dans la droite ligne de la lutte de l'été 2021, qui a dépassé les 100 000 grévistes.

Les grèves se sont très vite répandues à d'autres secteurs. Surpris par le timing et surtout l'extension rapide du mouvement, les représentants du régime ont tenté de « calmer » le jeu en demandant aux salariéEs de « ne pas faire de vagues », de ne pas organiser de manifestations, et de rester chez eux en attendant l'intervention des « responsables gouvernementaux ». Les autorités ont « salué la sagesse » de grévistes n'ayant pas scandé des slogans politiques hostiles au régime. Elles ont dénoncé les ingérences « de forces obscures et de l'opposition en exil ».

Le Guide suprême a même dû reconnaître devant un parterre de miliciens du régime le bien-fondé de certaines revendications



notamment le paiement des salaires dûs ! La réaction du pouvoir est multiforme : arrestations de salariéEs accuséEs d'être des meneurEs, évacuations et fermetures d'usines en grève afin d'empêcher des manifestations sur le lieu de travail. De

plus, le régime veut dissuader les salariéEs de faire grève en prétendant faussement que dans certaines entreprises des revendications auraient été satisfaites sans cesser le travail. Viennent s'y ajouter des menaces de « lock-out » ou de licenciement comme il en est question dans une entreprise pour 4 000 grévistes. Mais les grèves continuent et s'étendent à d'autres secteurs et localités.

Des questions pour l'instant sans réponse

Pourquoi dans les premiers mois du soulèvement, une jonction n'a-t-elle pas eu lieu entre dimension politique et dimension sociale ?

Pourquoi, aujourd'hui, une grande partie des courants politiques existants ne viennent-ils pas se joindre à l'actuel mouvement revendicatif ?

Peut-on se contenter de dire que la répression est la seule explication à cette absence de jonction, ou faut-il approfondir l'analyse et trouver des causes complémentaires ?

Behrooz Farahany

1 — http://www.irahan-echo.com/echo_pdf/soutien_charte.pdf

SE RÉAPPROPRIER LES SERVICES PUBLICS DÉVORÉS PAR LE PRIVÉ

L'offensive contre les services publics n'a rien de spécifique à la France, puisqu'elle fait partie de l'offensive internationale, lancée au cours des années 1990, de remise en cause de tous les budgets sociaux.

La raison de l'attaque était double : permettre d'améliorer la marge des entreprises en limitant voire en baissant le « coût » du travail ; soumettre à la logique marchande le secteur public afin de s'approprier les formidables richesses qui lui échappent encore.

Une offensive du privé aux conséquences néfastes

Les dégâts provoqués par cette offensive sont nombreux et génèrent des dysfonctionnements, des suppressions de postes et des licenciements, servant de prétexte à de nouvelles casses, fermetures de bureaux, de lignes, d'hôpitaux, éloignant de plus en plus les usagers des services dont ils ont besoin.

Cette politique est aggravée par les lois de décentralisation et la réforme territoriale qui réduisent les moyens des collectivités locales. Le recours à la concurrence entraîne la dégradation des services et une hausse des prix, pour le plus grand bien du secteur privé. Si la remunicipalisation de la distribution de l'eau dans certaines villes représente une remise en cause partielle de l'accaparement des biens communs par les multinationales, les attaques contre l'école, notamment avec la réforme du lycée professionnel annoncée tout récemment (voir page 8), de l'université et de la recherche, et les concessions faites au privé, confirment que les capitalistes veulent dévorer l'ensemble des espaces publics à potentiel lucratif. Même le service des finances publiques, un outil pourtant essentiel des politiques fiscales de l'État, est attaqué...

L'appropriation sociale pour répondre aux besoins

Les luttes pour les services publics représentent un enjeu de société, la défense d'un projet fondé sur la solidarité et la satisfaction des besoins sociaux contre une société basée sur le profit, la satisfaction des intérêts des actionnaires et des propriétaires des moyens de production et d'échange.

L'éducation, la santé ou le logement sont des droits qui doivent être totalement retirés du secteur privé marchand. Il faut étendre les services publics, créer des postes et développer de nouveaux services répondant aux besoins du plus grand nombre.

Les réseaux vitaux (énergie, eau, communications, transports, voies de circulation, etc.) doivent être au service du plus grand nombre, développés, gérés, entretenus par l'État. Nous revendiquons la création d'un million d'emplois dans la fonction publique pour renforcer et développer les services publics afin de répondre aux besoins essentiels de la population : la santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, le logement, les transports...

Contre la société de la concurrence généralisée, la construction d'une société solidaire passe par la réappropriation publique des secteurs privatisés. À la production de biens et de services en fonction du profit doit se substituer l'appropriation sociale pour produire, selon les nécessités du plus grand nombre, des biens et des services sociaux correspondant aux besoins fondamentaux définis par la population elle-même et placés sous son contrôle.

Robert Pelletier

SERVICES PUBLICS



EN FINIR AVEC L'EMPRISE DE LA MARCHANDISE

Les services publics sont une sorte d'empiétement « socialiste » dans le système capitaliste, et on comprend mieux les attaques incessantes dont ils sont victimes. Le coup d'accélérateur donné lors du premier quinquennat Macron et ces derniers mois ne s'est pas fait sans résistance. La bataille continue et doit s'amplifier. La manifestation à Lure le 13 mai s'annonce comme une étape pour mobiliser. Santé, transports, énergie, éducation... tous les secteurs sont menacés.

POUR UN SERVICE PUBLIC DE SANTÉ DE QUALITÉ

La crise du covid n'a en rien enrayer la casse de l'hôpital public. L'utilisation quasi automatique du 49.3 a imposé un budget hospitalier qui ne couvre pas l'inflation, ce qui mathématiquement entraîne des plans d'économies avec des fermetures de lits et des suppressions de postes.

On ne compte plus les services d'urgences qui ferment totalement ou partiellement. Au moins 120 services d'urgences ont été forcés de limiter leur activité ou s'y préparaient en mai 2022¹. Quant à ceux qui restent ouverts, il faut souvent passer par la régulation (le 15) pour y accéder. Si on a la « chance » d'être admisE aux urgences, une prise en charge rapide est loin d'être acquise pour autant. Il n'est pas rare de voir des malades rester des heures sur un brancard en attendant d'être auscultés. Dans ces situations, les pertes de chances pour les patientEs sont importantes.

Le syndicat Samu-Urgences de France a fourni une estimation du nombre de « morts inattendues », c'est-à-dire de patientEs décédés sans avoir pu être pris en charge correctement. Ils seraient plus de 150 à travers toute la France rien qu'au mois de décembre 2022. Nous ne parlons ici que des services d'urgences.

Dans les faits, en raison du manque d'effectif médical et paramédical, l'hôpital public est en train de sombrer. Partout, c'est la catastrophe : les délais pour obtenir une consultation s'allongent inexorablement, de nombreux services arrivent à peine à fonctionner avec des lits fermés : « Des enfants en situation d'urgence ne peuvent plus être pris en charge par les services compétents [...] À terme, on constate une

RENTABILITÉ DU SERVICE PUBLIC



Si une diminution de l'intérim et une lutte résolue contre le mercenariat s'imposent, l'application de la loi sans traiter les causes traduit la volonté gouvernementale de l'utiliser pour fermer des services hospitaliers

perte de chance pour l'enfant qui a besoin de soins, pour les parents confrontés à la maladie chronique, et un épuisement des soignants », expliquait Isabelle Desguerre, chef du service de neuropédiatrie à l'hôpital Necker-Enfants malades, dans un article du Monde du 29 octobre 2021. La situation a malheureusement empiré depuis !

Les fermetures sont à tous les niveaux

En vingt ans, 100 000 lits ont été fermés, et entre 2013 et 2020 ce sont 19 000 lits qui ont été supprimés à l'hôpital public². Plus problématique encore, ces fermetures se sont accélérées en 2020, en pleine crise du covid : au total, 5 700 lits ont été fermés

cette année-là, soit une baisse de 1,2% par rapport à 2019. Et ça continue ! Presque tous les hôpitaux fonctionnent en mode dégradé. Par exemple, à l'hôpital Nord Mayenne, des réaménagements ont concerné les services de chirurgie orthopédique à partir de décembre 2021, puis ceux des soins intensifs en janvier 2022 et enfin la chirurgie viscérale en décembre 2022. Il faut entendre par là des fermetures de lits et à terme la fermeture de la chirurgie. Fermeture démentie par la direction qui admet cependant la fin de l'hospitalisation complète en orthopédie³. En 2022, deux services de médecine ont fermé « temporairement » selon la direction de l'hôpital de Château-Chinon dans la Nièvre. Les hôpitaux parisiens ne sont pas en reste pour les fermetures, même partielles. À l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), 18% des lits sont fermés. Pire, plutôt que de rénover les hôpitaux Bichat et Beaujon, il est prévu un hôpital Grand Paris Nord avec à la clé 400 lits voués à la fermeture... soit l'équivalent d'un hôpital. La fermeture d'un hôpital de jour psychiatrique est programmée dans le 8^e arrondissement de Paris.

Fermeture de services, privatisation des plus rentables

Un rapport remis à l'Académie de médecine préconise la

12 au 14 mai 2023
Toutes et tous à LURE

Un nouvel élan pour les services publics
LURE (70) 12 > 14 mai 2023

MANIF' NATIONALE
Samedi 13 mai, départ : 14h30

ÉNERGIE ET TRANSPORTS: NOS BESOINS CONTRE LES PROFITS DU CAPITAL

Selon une autre étude publiée dans Earth System Dynamics, on doit s'attendre à + 4°C d'ici la fin du siècle. Les éluEs de Paris planchent sur un possible 50°C d'ici 2050 et les «accords de Paris» limitant le réchauffement à 1,5°C maximum sont déjà enterrés et oubliés. Un scénario rouge écarlate déjà «entériné» par des autorités qui laissent au marché le soin d'organiser la transition énergétique et écologique.

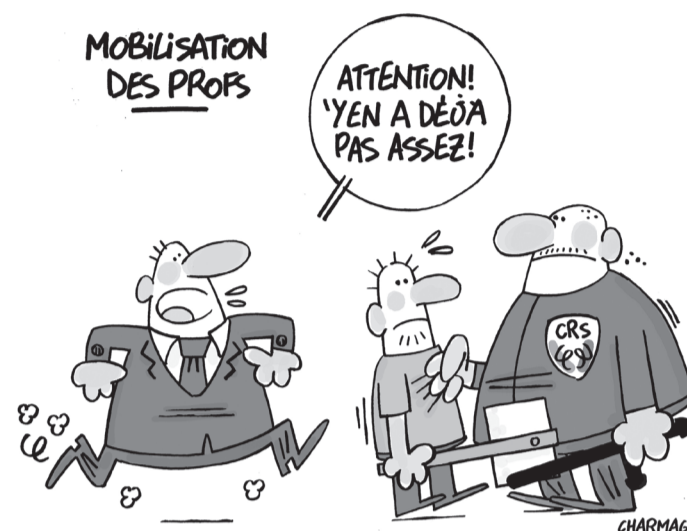
Contre la logique du profit, prendre ses affaires en main

Face à ce scénario catastrophe, on parle de s'adapter, certes. Gageons que les riches qui nous conduisent au désastre sauront s'exfiltrer rapidement de Paris vers des contrées plus fraîches. Pour les autres qui demeureront sur place, la seule solution est bien de s'en prendre dès maintenant au cœur du problème, c'est-à-dire à l'utilisation des énergies fossiles (en France à TotalEnergies). Ce qui pose la question du mode de production, des modes de consommation, des modes de transport. L'ensemble des activités économiques et sociales est aujourd'hui soumis à la logique du profit capitaliste. Les salariéEs et les usagerEs de la santé, de l'agroalimentaire, de l'eau ou de la protection de la biodiversité devront prendre en main la gestion de leurs secteurs et les orienter vers la satisfaction des besoins de toutEs.

Transports et énergie: deux secteurs ouverts à la concurrence

Deux secteurs concentrent une grande partie des enjeux

Le Conseil national de la transition écologique qui dépend du ministère de la Transition écologique vient de publier un avis: la France se réchauffe plus vite que la moyenne mondiale, au rythme effroyable de + 0,36°C tous les dix ans en moyenne.



La destruction volontaire, organisée, du service public de l'énergie, engagée depuis près de vingt ans, aboutit aujourd'hui à la ruine d'EDF entreprise indispensable à la planification énergétique et écologique

économiques, sociaux et politiques: celui de la production d'énergie, avec un impératif, sortir des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon...) et en gérer les conséquences sur l'emploi, les mesures de sobriété, les arbitrages sur les usages; et celui des transports qui consomme près du tiers de l'énergie (pétrole essentiellement) et est au cœur des projets d'électrification de la consommation d'énergie. Les transports (marchandises et personnes) représentent 1/3 des émissions de gaz à effet de serre

(GES) responsables du réchauffement climatique. Sous l'influence des politiques néolibérales en Europe et en France, ces deux secteurs ont été ouverts au marché et à la concurrence. Le secteur du transport a été démantelé: la concurrence organisée entre les modes de transport, entre les entreprises... À la SNCF, l'ouverture à la concurrence et la libéralisation ont conduit à une détérioration du trafic, sans qu'il y ait baisse des tarifs. Cette logique pèse sur les conditions de

travail et les salaires comme sur le porte-monnaie des usagerEs. Incompatible avec une organisation rationnelle et écologique, elle gaspille l'énergie et entraîne de nombreuses conséquences nocives (pollution, artificialisation des sols, menaces sur la biodiversité et les ressources en eau). Cela ne va pas de soi: la multiplication des projets autoroutiers, socialement injustes et écologiquement irresponsables provoque des résistances déterminées.

La destruction volontaire, organisée, du service public de l'énergie, engagée depuis près de vingt ans, aboutit aujourd'hui à la ruine d'EDF entreprise indispensable à la planification énergétique et écologique.

En même temps, les profits des grandes compagnies énergétiques ont explosé grâce à l'envolée des prix de l'énergie alors que les factures des ménages européens n'ont cessé d'augmenter

Développement du maillage et participation des usagerEs

Nous devons sortir les secteurs de l'énergie et du transport de la course aux profits privés, des «lois du marché», condition incontournable pour répondre aux urgences sociales et écologiques. Les capitalistes font un très mauvais usage de leur fortune et des richesses produites, tant pour leur consommation que pour leurs investissements. Les actionnaires des grands groupes privés ont multiplié leurs gains, sans que les

salaires arrivent à suivre l'inflation. De quoi financer un secteur public de l'énergie, socialisé, assurant la gratuité des besoins de base, dans lequel la logique de gestion des communs permet le contrôle, les choix politiques démocratiques en fonction des besoins sociaux et écologiques et non des profits. Indispensable pour avoir les moyens d'un contrôle des salariéEs et des usagerEs, d'un débat démocratique pour décider des besoins réels: plan d'isolation des logements et locaux, suppression de la publicité et de certaines productions inutiles, sur les choix: quelles énergies renouvelables? Quelles conditions de production? Quelle planification?

Et un véritable service public du transport qui tout à la fois valorise et améliore les conditions de travail des salariéEs du secteur et réponde aux besoins des usagerEs afin de leur permettre de réduire drastiquement l'usage de la voiture individuelle et des camions. Ce service public du transport associera une politique globale de développement du maillage et de la fréquence des dessertes au contrôle et à la participation des usagerEs et des salariéEs pour en finir avec l'isolement des quartiers populaires et des zones périurbaines. Il s'agit de repenser profondément les conditions de notre mobilité.

Construire un service public de l'énergie ou des transports ce n'est donc pas un retour en arrière au monopole public, centralisé et opaque. C'est ouvrir la possibilité d'articuler une gestion locale au plus près des travailleurEs et des usagerEs et une planification transparente des choix sociaux et environnementaux à plus long terme. Cette perspective crée aussi les conditions d'une convergence entre les luttes des travailleurEs de ces secteurs et les revendications environnementales.

Dominique (Commission nationale écologique)

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES: CIBLE PRIVILÉGIÉE DE LA MACRONIE

Depuis six ans, la DGFIP n'est pas épargnée par la politique de Macron concernant les services publics: suppression des implantations territoriales, réduction des effectifs et diminution du budget. Sans oublier les politiques fiscales toujours et encore plus favorables aux plus riches, aux multinationales et grandes entreprises. Macron continue et accélère le démantèlement des Finances publiques tout comme l'ensemble des autres services publics.

conséquences désastreuses pour les usagerEs et les contribuables qui doivent faire des kilomètres pour avoir un accueil physique (quand celui-ci est ouvert). Car dans le même temps, tout est fait pour que les usagerEs, tant particuliers que professionnels, fassent leurs démarches en ligne ou par téléphone. Par ailleurs, si vous vous entêtez à vouloir voir unE agentE des Finances publiques, la restriction des horaires, la prise de rendez-vous obligatoire, vous dissuadera de venir. Et tant pis si vous n'avez pas accès à un ordinateur, que vous ne maîtrisez pas bien la langue française ou que vous ne comprenez plus le pourquoi du comment de votre imposition!

Manque cruel de moyens

En parallèle du resserrement du réseau de la DGFIP sur le territoire se superpose la problématique des moyens humains. Depuis 2012, ce sont plus de 21 000 emplois qui ont été supprimés et près de 25% des emplois dans les

Cet éloignement du réseau de la DGFIP a des conséquences désastreuses pour les usagerEs et les contribuables qui doivent faire des kilomètres pour avoir un accueil physique

services des impôts des particuliers depuis 2015. Sous le premier quinquennat de Macron, plus de 9 300 emplois ont été supprimés, soit environ 10% des effectifs. Et cela n'est pas près de s'arrêter. La première conséquence de ces suppressions massives d'emplois c'est évidemment la dégradation de la qualité du service public et un moyen de délégitimer les missions ayant des conséquences pour les usagerEs. Mais ces suppressions d'emplois ne sont pas suffisantes pour Macron, il lui

faut aussi s'attaquer au statut même de fonctionnaire: c'est ainsi que la loi de la transformation publique de 2019 permet de recruter des contractuels sur tous les emplois et pour tous les grades. Et la DGFIP est sur ce terrain assez exemplaire, lui permettant ainsi d'avoir du personnel précaire et «servile» pour une rémunération souvent moindre.

Privatisation et externalisation

Les missions de la DGFIP n'échappent pas à la privatisation. Et Macron, lors de son premier quinquennat, y a contribué en privatisant une des missions historiques de cette administration: le recouvrement en espèces. En effet, ce dernier est désormais assuré par le réseau des buralistes et la Française des Jeux (elle-même privatisée). Il n'est plus possible de venir dans un centre des Finances publiques ou une trésorerie payer en espèces ses impôts, son loyer de logement social ou la cantine des enfants.

Pour que cette privatisation passe inaperçue ou presque, la DGFIP a surtout communiqué sur la proximité et non sur son coût. En effet, chaque paiement chez le buraliste est facturé 1,50 euro hors taxe à l'État auquel s'ajoute le coût du marché passé avec les buralistes et la Française des Jeux (41 millions d'euros budgétisés dans la loi de finances 2022). Un bel exemple de dilapidation de l'argent public!

Mais ce n'est pas tout: aujourd'hui toujours sous couvert de modernité, la DGFIP externalise ses missions et en particulier celle du cadastre... entre autres à Google pour détecter, par exemple, la construction de piscines non déclarées. Choisir Google pour lutter contre la fraude fiscale, il fallait y penser! Plus récemment la DGFIP, pour aider les contribuables dans leur télédéclaration de revenus 2022, a fait appel à un Youtuber, mais pas n'importe lequel, fondateur d'une société spécialiste en optimisation fiscale...

Nalia Blossom

fermeture de 111 services de maternité qui réalisent moins de 1 000 accouchements par an. Après quinze jours d'application de la loi Rist, qui limite les émoluments des médecins intérimaires à l'hôpital, on constate des ruptures de services publics partout: des maternités qui ferment sans préavis, comme à Mayenne ou Sarlat, des services d'urgences qui n'accueillent plus, la liste est longue... La maternité de Carhaix est également menacée.

Si une diminution de l'intérim et une lutte résolue contre le mercariat s'imposent, l'application de la loi sans préparation, sans traiter les causes, traduit la volonté gouvernementale de l'utiliser pour fermer des services hospitaliers, et faire en sorte de réduire de manière drastique le nombre d'hôpitaux afin qu'il n'y ait qu'un seul hôpital par département. Cette stratégie est utilisée pour fermer des services hospitaliers publics et privilégier le secteur privé dans les secteurs rentables où les profits sont possibles, car la loi Rist ne s'y applique pas⁴! Le scandale Orpéa a mis en lumière la situation alarmante dans de nombreux Ehpad. Le personnel travaille toujours dans l'insécurité et les personnes âgées sont souvent victimes de maltraitements institutionnels. Les raisons de ce cataclysme sont parfaitement connues: manque de moyens, privatisation de la santé publique en commençant par exiger d'elle qu'elle soit rentable.

Une fois le cercle vicieux commencé, les conséquences apparaissent: démotivation des personnels hospitaliers, surcharge de travail, travail empêché, démissions, difficulté de recrutement après avoir réduit durant des années l'accès aux professions médicales et paramédicales. Rappelons que 40% des aides-soignantEs et 20% des infirmierEs partent à la retraite avec un taux d'invalidité plus ou moins important. À cela s'ajoute le refus de supprimer Parcoursup pour l'entrée dans les écoles professionnelles des métiers de la santé, qui est à l'origine d'un taux d'abandon et d'échec qui atteint notamment 25% pour la formation infirmière.

Vers un système de santé public et gratuit

Si importante que soit la question des moyens pour l'hôpital public, elle n'est qu'un aspect de la crise du système de santé qui doit être entièrement repensé, pour permettre l'accès de toutes et tous à des soins de qualité dans et hors l'hôpital.

Elle ne peut être dissociée de la crise d'une médecine de ville essentiellement libérale qui éclate avec l'extension des déserts médicaux.

Lure doit être l'occasion d'ouvrir la discussion sur la reconstruction d'un système de santé public, gratuit, incluant la prévention, le soin à l'hôpital et en ville, notamment avec la création de centres de santé publics, un système financé à 100% par la Sécurité sociale.

Colette et Norbert

1 - Selon une liste établie par l'association Samu-Urgences de France (Sudf)

2 - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

3 - Fermeture de plusieurs services d'ici fin 2022, inquiétude au Centre hospitalier du Nord Mayenne (francebleu.fr)

4 - Communiqué de la Coordination nationale: «Alerte! Hostos fermés! Préférence donnée au privé!» - Coordination Nationale des comités de défense des Hôpitaux et Maternités de proximité (coordination-defense-sante.org)

ÉCOLOGIE Le triangle de Gonesse toujours en danger !



NPA

Quatre ans après l'abandon d'EuropaCity, les terres fertiles restent menacées par une gare en plein champ dans le cadre du Grand Paris Express.

Après avoir soutenu le projet de mégacentre commercial EuropaCity et une piste de ski artificielle (heureusement abandonnés en 2019), Emmanuel Macron et Valérie Pécresse (présidente de la région Île-de-France) persistent aujourd'hui, contre l'avis de la communauté scientifique, à vouloir détruire, dans le cadre de l'aménagement du Grand Paris Express, les dernières terres agricoles à proximité de Paris. Qu'ont-ils inventé cette fois pour justifier la construction d'une gare et d'une ligne de métro au milieu des champs de Gonesse ?

Un internat à construire sur la zone de décollage des avions

Sans aucune concertation, ils ont annoncé la construction d'une cité scolaire entre les aéroports du Bourget et de Roissy. Ce collège-lycée, dont une partie serait en internat, est prévu dans une zone interdite à l'habitat, en raison du bruit des avions qui décollent jour et nuit. C'est dans ce même secteur que s'est écrasé le Concorde le 25 juillet 2000.

L'entêtement de Macron et de Pécresse risque de coûter cher à chacunEs d'entre nous : des milliards d'euros d'argent public seraient ainsi dépensés pour une ligne de métro dont tous les experts contestent l'utilité. Ce serait aussi un désastre écologique pour la région Île-de-France, qui a besoin de ces terres pour protéger la ressource en eau et pour développer son autonomie alimentaire.

Le travail sur le Grand Paris Express tue

Par ailleurs, Le Grand Paris Express a déjà un coût humain avec son lot de victimes. Pour la cinquième fois, une personne trouve la mort sur ces chantiers. Sans compter sans doute les blessés, dont personne ne parle. Le jeudi 6 avril 2023, ce fut cette fois sur le Triangle de Gonesse qu'un jeune ouvrier de 22 ans a été écrasé par la chute d'une dalle de béton.

Les multiples accidents rappellent que ces gigantesques travaux sont coûteux en terres agricoles mais aussi en vies humaines.

Le CPTG (Collectif pour le Triangle de Gonesse) organise le dernier dimanche de chaque mois une ZADimanche. Les militantEs se retrouvent sur le Triangle pour pique-niquer et échanger sur la situation. Le dimanche 28 mai c'est à une ZADimanche exceptionnelle à laquelle nous sommes touTEs invitéEs pour dire « Non à la gare en plein champ » et « Non à la cité scolaire sous les avions » et « Oui à un moratoire sur la ligne 17 nord » !

Philippe et José

RENDEZ-VOUS DES « SAUVEURS DE TERRE », DIMANCHE 28 MAI 11H

au carrefour de la Patte-d'Oie de Gonesse (40 mn de la gare du Nord de Paris).

Voir le détail sur le site :

<https://ouiiauxterresdegonesse.fr>



ÉDUCATION NATIONALE Coup de force contre l'enseignement professionnel

À Saintes, jeudi 4 mai, en tenant les manifestantEs le plus loin possible, à coups d'interdiction de se rassembler (quand même 400 personnes), Macron a fait du Macron sur le dos de l'enseignement professionnel, des élèves et des enseignantEs, sur l'air bien connu de l'application de ses « promesses électorales ». Depuis Pap Ndiaye fait le tour des médias pour assurer le service après-vente.

Ces annonces sont scandaleuses sur la forme et sur le fond. Sur la forme, par l'agitation de deux carottes (et d'un bouquet de mépris) dont il espère qu'elles feraient oublier le coup de massue donné à l'existence même de l'enseignement professionnel. Les carottes ce sont la seule chose qui compte pour Macron, l'argent. Il fait miroiter aux élèves la rémunération des périodes de stage et un doublement du Pacte pour les enseignantEs qui l'accepteraient. En termes de mépris, il coche toutes les cases.

1,4 euro en seconde, 2,80 euros en terminale

Tout d'abord, le gouvernement considère que pour les élèves, à 90% issuEs des catégories socio-professionnelles les moins favorisées, une aumône de 2100 euros max sur 3 ans — ce qui reviendrait à 1,4 euro de l'heure en classe de seconde et 2,8 euros en terminale — compenserait une orientation non choisie. Et même de plus en plus contrainte puisqu'il s'agit d'adapter les filières aux besoins des entreprises locales. Ensuite, il se convainc que 7500 euros brut par an pour une augmentations des tâches avec de moins en moins d'enseignement et de plus en plus de courbettes devant les entreprises va faire oublier la fermeture

de filières, la reconversion forcée des milliers de collègues (et combien en fait de licenciements de non-titulaires ?) et la perte de sens du métier d'enseignantE. Il faut vraiment ne rien entendre de ce qui est exprimé par les personnels sur les enjeux et les problèmes de la voie professionnelle. Pas étonnant quand le seul horizon est la liquidation d'un pan de l'Éducation nationale pour des raisons budgétaires et idéologiques : mettre à disposition des entreprises, à moindre coût, une main-d'œuvre dont

elles ont besoin immédiatement et restreindre le service public d'éducation au strict minimum.

Augmentation de la déscolarisation

Alors ce qui est évident c'est que si ce projet était appliqué, il produirait l'inverse de ce qu'il affiche : l'augmentation du décrochage et de la déscolarisation des élèves (un tiers d'une classe d'âge), de leur éloignement d'une école qui n'est que la porte d'entrée des entreprises pour y faire travailler des enfants de 15 ans sans les



CHARMAG

payer, de la perte de confiance des familles dans l'institution. Du point de vue des entreprises, cela ne réglerait durablement aucun problème. Qui peut croire que supprimer des formations de commerce ou de relation clientèle va régler les problèmes de recrutement dans la restauration ou les Ehpad, dans la cybersécurité ou le développement durable ? Qui pense sérieusement que moins de temps scolaire pour approfondir les problématiques d'un métier ou étoffer sa formation générale, va aider les futurEs travailleurEs à être efficaces dans ces professions qui ne peuvent être ni remplacées par l'IA ni réalisées en télétravail ? Sans parler d'un truc de dingue : aspirer à s'épanouir dans son métier en y trouvant une utilité et donc une reconnaissance sociale, auxquelles les élèves de la voie professionnelle devraient donc aussi renoncer, selon les plans gouvernementaux.

Enfin, parce qu'ils ne doutent de rien, la mise en œuvre est annoncée pour septembre 2023, avec des documents sur les sites ministériels qui prévoient ni plus ni moins que la fermeture d'établissements entiers parce que leurs formations tertiaires seraient supprimées. Il est urgent de les faire redescendre sur terre, ce que seule la mobilisation pourra imposer.

Cathy Billard

ANTIRACISME Action coup de poing pour des solutions immédiates pour les mineurEs isolés !

Action surprise de RESF, avec 50 personnes, vendredi 5 mai devant l'hôtel de ville d'Alençon pour dénoncer la situation de 17 mineurEs étrangers isolés, non pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance.



NPA

Pendant qu'une partie des militantEs investissaient la mairie, avec les jeunes, d'autres plantaient des tentes sur le parvis et accrochaient banderoles et affiches revendicatives sur les murs, pour rendre visible la situation dramatique de ces jeunes. Ils viennent de Côte d'Ivoire, du Mali, de Guinée, la plus jeune a 13 ans. Malgré la présentation de cartes d'identité, voire de passeports, la minorité de certainEs d'entre eux n'est pas reconnue et pour d'autres l'ASE ne fait aucune évaluation. Il y a aussi des dossiers qui ne sont

pas examinés par les juges pour enfants...

Alors, sans RESF et l'hébergement solidaire, ces jeunes seraient à la rue sans nourriture, sans soins. Ils seraient confrontés à l'insécurité, aux risques de maltraitance...

Respect des droits de l'enfant

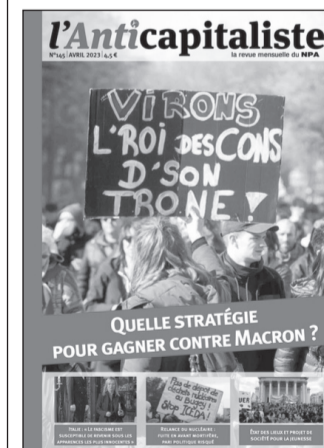
À travers cette action coup de poing, l'objectif était d'obliger les collectivités (mairie, département, État) à une réelle prise de conscience débouchant sur des solutions concrètes qui garantissent l'application des droits de l'enfant à ces jeunes.

Une délégation de 3 membres de l'association et de 3 jeunes a été reçue par un adjoint au maire et la directrice du CCAS. Quatre nuits d'hôtel payés par le département et des chèques-service pour la nourriture ont été octroyés. Un rendez-vous pour la semaine suivante est décidé afin de mettre en place une « cellule de crise entre différents partenaires ». Mais pour obtenir des solutions à plus long terme, la pression doit continuer et s'amplifier ! Un nouveau rassemblement est donc prévu le soir même de la rencontre devant la mairie.

Christine (Alençon)

L'Anticapitaliste la revue

Le n°145 est disponible



Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : **L'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

ÉCOLOGIE « Des bâtons dans les routes », déterminés plus que jamais contre l'A133-134 !

Du 5 au 8 mai, des milliers de personnes se sont retrouvées aux écuries de Léry (27), menacées comme le plateau Est de Rouen, la vallée de Seine et la forêt de Bord par le tracé du mal nommé « contournement Est de Rouen », projet autoroutier vieux de cinquante ans, gouffre financier et non-sens écologique destructeur du vivant.



À l'initiative du collectif « Non A133-134 » dans lequel le NPA est actif, du collectif « La dérouté des routes », et dans le cadre de la saison 5 des Soulèvements de la terre, l'événement festif, familial et déterminé a permis aux visiteurEs d'en apprendre plus sur le projet lors de projections, tables rondes, et conférences, sur sa nature et ses conséquences, sur la menace sur des espèces locales remarquables (muscardin, grand capricorne, triton crêté, pic-mar), mais aussi de se mettre en action. Rando nocturne, balades naturalistes, création d'une « ZAD des enfants » auront permis

de montrer ce que l'on a à perdre et à se le réapproprier.

Initiative sous surveillance...

Dans la droite ligne de Darmanin, le préfet de l'Eure n'a eu de cesse pendant des semaines de mettre sous pression les organisateurs et municipalités qui ont apporté un soutien logistique. Ses allégations n'ont pas eu l'effet escompté et ont, au contraire, renforcé la détermination. Autre revers pour le préfet, l'interdiction par le tribunal administratif du déploiement de drones au-dessus du festival. Un beau pied de nez à Darmanin et à ses sbires !

Remplacer Darmanin par le muscardin !

Le temps fort de ce week-end de lutte aura été sans conteste la « prise » de l'A13 le 7 mai. Un cortège parti à travers bois a mis en pratique l'idée de la forêt qui se défend, de mettre des bâtons dans leurs routes. Avec radicalité, imagination et détermination, un millier de manifestantEs « castors » ont aidé la forêt à reprendre ses droits sur le bitume, organisé un goûter, puis ont pu avec réjouissance et ironie observer les CRS, gauches, déblayer les branchages...

Un autre monde est possible... à notre survie !

Envisager l'avenir avec un logiciel productiviste des années 1960 en niant les enjeux du climat et de la biodiversité, ce n'est tout simplement plus possible. Des alternatives au tout-routier existent et sont documentées par le collectif. La mise en dérouté de ce projet est donc éminemment politique et les organisateurs du festival ont fait avec brio la démonstration qu'il est possible de réunir des milliers de personnes autour d'un enjeu commun et d'en faire un événement tout aussi populaire, paisible que radical. Néanmoins, la menace perdure. La pré-sélection des candidats concessionnaires doit intervenir en juin 2023, preuve que le pouvoir craint la mobilisation et entend comme d'habitude passer en force. Le festival est une réussite incontestable ; il a permis de faire de cette lutte longtemps restée locale un enjeu national. Il n'est toutefois qu'une étape pour parvenir à mettre ce projet à la place qu'il n'aurait pas dû quitter : à la poubelle, avec les autres projets inutiles. Aujourd'hui, plus encore qu'hier, des tâches nous incombent donc : leur monde, on n'en veut pas. Nous sommes les soulèvements de la terre ! No macadam !

CorrespondantEs

NANTES

Une répression violente au service des réformes

Lors de la manifestation du 1^{er} Mai dernier, un manifestant touché par une grenade a été transporté à l'hôpital la main en lambeaux et une lycéenne a pris les éclats d'une autre grenade dans l'œil, son iris est touché : 21 jours d'ITT.

Depuis le début du mouvement, un autre manifestant a perdu un testicule à la suite d'un tir de LBD en fin de manifestation un soir de casserolade, des étudiantEs se sont fait nasser en mars à la suite d'une opération de blocage sur le périphérique et ont subi des agressions sexuelles de la part de la police : 4 femmes ont porté plainte. À cela s'ajoutent les interpellations, par dizaines chaque jour de manifestation — encore 29 le 1^{er} Mai selon les médias locaux —, les charges de la BAC, les tirs de LBD et évidemment les gazages massifs.

Stratégie policière bien rôdée

Malgré l'horreur que représentent ces violences policières et cette répression, elles ne sont que la face émergée d'une stratégie policière bien rôdée. À Nantes, les forces de l'ordre sont omniprésentes dans les manifestations. La moindre mobilisation est scrutée. Le parcours des manifestations intersyndicales est le même depuis le début du mouvement et il ne pourrait pas en être autrement : de chaque côté de la manifestation, à chaque intersection, les forces de l'ordre encadrent le cortège l'empêchant de traverser les rues commerçantes ou d'atteindre certains lieux de pouvoirs tels que la chambre de commerce et d'industrie ou la mairie. Cette nouvelle offensive répressive ne doit rien au hasard dans une ville qui a constitué un des laboratoires de la répression d'État dans le cadre du mouvement d'opposition à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

TRANSPORT Quand la SNCF se prépare aux Jeux olympiques

Depuis quelques semaines la presse se fait l'écho d'une « prime JO » pour les cheminotEs, dont l'objectif est d'assurer le bon fonctionnement des transports en période d'afflux. Décodage !

Les Jeux olympiques de 2024 auront lieu du 26 juillet au 11 août, et les Jeux paralympiques du 28 août au 8 septembre, c'est-à-dire pendant les congés d'été. Petit rappel, à la SNCF, le statut — vous savez ce truc combattu par les libéraux de tout poil car il donne trop de faveurs — accorde à tout cheminotE qui en fait la demande un congé réglementaire continu, dans la période du 1^{er} mai au 31 octobre, s'inscrivant dans une absence d'au moins 24 jours consécutifs.

La direction de la SNCF trouvant que cela fait bien trop l'a déjà réduit depuis la nuit des temps pour les conducteurEs en créant un protocole congés de 21 jours.

Transporter les foules pendant l'été et les vacances

L'an passé, probablement en prévision des difficultés entrevues pour la gestion des cheminotEs durant la période des JO, la direction de façon unilatérale avait décidé de supprimer ce fameux protocole congés. Les congés seraient désormais attribués par un logiciel — donc par une intelligence artificielle, puisque l'intelligence humaine semble faire défaut à nos décideurs.



La direction de la SNCF craint l'absentéisme pendant les JO et ne trouve rien de mieux qu'une petite prime pour assurer le service. PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

Après quelques semaines de lutte, la direction abandonne l'idée et décide le maintien de ce fameux protocole pour les années 2022 et 2023, laissant la suite sous le couvert de futures discussions. La direction de la SNCF, qui poursuit ses suppressions d'emplois à marche forcée, est consciente qu'elle va avoir un problème dans la période estivale de 2024. Le simple bon sens voudrait que l'on anticipe. La SNCF décide de ne rien faire. Dans le *Journal du Dimanche* du 3 juillet 2022, Bernard Thibault — ancien cheminot, ancien secrétaire général de la CGT qui panoufle au comité d'organisation des

JO — alerte lui aussi publiquement sur le manque de personnel et les difficultés que cela poserait d'avoir des foules de voyageurs supplémentaires en cette période de vacances et souligne la nécessité de négocier une solution. Cette fois, c'est officiel : le gouvernement et l'ensemble des autorités organisatrices ne peuvent plus feindre l'ignorance. Pourtant rien ne change.

Une primette pour ne pas qu'on les embête

Jusqu'à ce que la presse parle d'une prime JO en pleine bataille pour les retraites. La direction de la SNCF

espère ainsi, après avoir supprimé des milliers d'emplois, vidé petit à petit le statut de la SNCF de ce qui en faisait l'attrait, détruit le système de retraites des cheminotEs — qui permettait, entre autres grâce à des cotisations sociales supérieures de partir plus tôt à la retraite —, qu'une primette suffira aux cheminotEs pour abandonner toute dignité et s'opposer à ce qu'« on embête le bon fonctionnement des JO », selon l'expression de l'inégalable Laurent Berger. Les salaires étant tellement faibles, en lâchant quelques milliers d'euros, elle pourrait peut-être y parvenir. Mais las ! tel Arpagon, elle envisage pour le moment de verser entre 350 et 450 euros avec des modalités du genre « pour ceux qui auront travaillé durant toute la période sans absence de tout type ». Traduction : ceux qui n'auront fait qu'une partie car en congés sur l'autre n'auront rien ou qu'une partie et, bien entendu, dans toutes absences sont inclus ce que, pudique, la direction de la SNCF nomme la cessation concertée du travail, soit la grève. Ainsi, comme au Qatar pendant la Coupe du monde de foot, la SNCF et le gouvernement veulent une période d'exception !

Correspondant



DR

Malgré le discours gouvernemental qui consiste à dire qu'il y a les bonEs et les mauvaisEs manifestantEs et que l'intervention de la police servirait à protéger les manifestantEs et les cortèges syndicaux, comme l'a encore dit Darmanin la semaine dernière, dans le défilé nantais, personne n'est dupe.

Les gazages massifs ont concerné tous les cortèges, des syndicalistes ont été arrêtés. Même le secrétaire régional de l'UNSA a été blessé dans le cadre de charges policières contre le cortège syndical. Les policiers frappent et interpellent dans les bars et commerces du centre-ville après les manifestations.

Intimidation

L'objectif de la police n'est bien évidemment pas celui de la protection. Au contraire, il s'agit de faire peur et de convaincre de ne pas y aller celles et ceux qui hésiteraient à se rendre en manifestation. Les messages de la préfecture sur les réseaux sociaux en témoignent, des images avec inscrit « black bloc » en gros caractères intimant aux personnes de quitter les lieux pour justifier la répression. Finir le parcours d'une manifestation est devenu un objectif en soi, alors quoi de plus normal que d'entendre « Police nationale, milice du capital » ou encore « la Police déteste tout le monde » aux sons des organisations syndicales.

En étant 80 000 encore dans les rues le 1^{er} Mai, les manifestantEs nantais ont prouvé que malgré la répression, ils et elles étaient déterminés à mettre un coup d'arrêt à Macron et ses réformes.

CorrespondantEs



Agenda

Vendredi 12 mai, réunion publique du NPA avec Christine Poupin, L'Isle-sur-la-Sorgue. À 19h, salle des Nevons.



Samedi 13 mai, fête anticapitaliste avec Philippe Poutou, Toulouse. 11h-minuit, salle des fêtes de Ramonville, M° Ramonville. Concerts Charly Fiasco et Les Wampas. Journée+ concerts: 12 euros (précaires)/ 18 euros.



Mardi 16 mai, rencontre-débat avec Philippe Poutou, Julien Salingue et Béatrice Walylo, Paris. Autour du livre *Un «petit» candidat face aux «grands» médias*, à 19h, à la Bourse du travail.

Lundi 22 mai, réunion publique du NPA sur le féminisme avec Aurore Koechlin, Montpellier. À 18h30, au local du NPA, 32 b rue du Faubourg-Boutonnet, Montpellier.

Vendredi 26 mai, réunion publique du NPA avec Olivier Besancenot, Montluçon.

Samedi 27 mai, Rencontres de La Brèche: présentation de *La victoire était entre nos mains* de Nikolai Soukhanov, Paris 12°. À 17h, présentation par les éditions Smolny des carnets (1600 pages en deux volumes) de l'un des fondateurs du Soviet de Saint-Petersbourg, à la librairie La Brèche, 27 rue Taine.

Mercredi 31 mai, réunion publique du NPA avec Olivier Besancenot et Christine Poupin, Rouen. À 20h, à la Halle aux Toiles.

Judi 8 juin, projection-débat du film *Il nous reste la colère* avec Philippe Poutou, Clermont (Oise). À 20h, au cinéma du Clermontois, salle Paul-Lebrun, place Jean-Corroyer. À l'initiative d'Attac Oise et du NPA.

Réunion publique

À Angers, retraites-climat, même combat!

À Angers le 3 mai, le meeting du NPA avec Christine Poupin a réuni une soixantaine de personnes. Un succès pour nous, d'autant plus que la réunion a été préparée en quelques jours (affiches et tractage à la manifestation du 1^{er} Mai).

L'idée initiale était de centrer le meeting sur l'écosocialisme, mais il était impossible de ne pas évoquer le mouvement social en cours depuis janvier. Nous avons donc largement invité les organisations et groupes de la gauche de combat. Plusieurs d'entre elles (UCL, Collages féministes, NPA-Jeunes) sont même intervenues après l'intervention de Christine sur les enjeux et contradictions de la période.

Écosocialisme et questions stratégiques

En deuxième partie, Christine a fait un exposé sur l'écosocialisme, projet alternatif au capitalisme, articulant luttes sociales et écologistes, répondant à l'urgence de la crise climatique et de



NPA

1^{er} Mai anticapitaliste

Succès pour la fête du NPA le 1^{er} Mai à Strasbourg!

Cette année, le 1^{er} Mai n'était pas si traditionnel. Après une manifestation monstre, l'habituelle fête du NPA a aussi réuni de nombreuses personnes.

Comme dans d'autres villes, la manifestation du 1^{er} Mai a été historique: 20 000 participantEs, autant que le 31 janvier, cortèges dynamiques, manifestantEs déterminéEs. Un point fixe a été organisé par le NPA avec distribution de tracts, d'autocollants, assurant ainsi l'apparition de l'organisation. Puis, après la manifestation, 200 personnes se sont retrouvées pour la traditionnelle fête du NPA 67.

Resserrer les liens militants

Signe du succès, il ne restait presque plus rien à manger pour les dernierEs arrivantEs, retardéEs par la pluie de gaz lacrymogènes tombée après la dissolution officielle de la manifestation. Cette fête fut l'occasion d'accueillir un



NPA

public nombreux et divers, de jeunes et de moins jeunes, de resserrer les liens militants et de prendre de nouveaux contacts,

renforçant ainsi la place du NPA au sein du mouvement social dans la ville.

Correspondant

l'effondrement de la biodiversité. Elle n'a pas éludé les difficultés à surmonter, et notamment la tradition productiviste-technologiste du mouvement ouvrier dans ses rameaux social-démocrate ou post-stalinien, voire révolutionnaire.

Le débat qui a suivi a permis de cerner accords ou dissensions. Des camarades de LFI ont mis en avant leurs propositions, qu'un militant du NPA-Jeunes a rejetées comme «réformistes» en tirant un trait d'égalité Mitterrand=Mélenchon. Pour le NPA en revanche, ces propositions méritent d'être défendues mais ne pourront être appliquées, face aux capitalistes, que si nous nous mobilisons dans la rue et la grève. Christine a aussi posé l'impératif du front unique, alors que l'extrême droite menace. À un partisan de la «décroissance», elle a répondu que, s'il faut supprimer les secteurs inutiles et réduire les services publics — sont à développer. Les choix doivent être faits démocratiquement en respectant les limites de la planète. En fin de réunion, des camarades de la Gauche écosocialiste se sont déclaréEs en accord avec nous et intéresséEs par un travail commun. À suivre!

CorrespondantEs

Réunion publique

MobiliséEs pour le féminisme au Mans

Au Mans, ce samedi 6 mai, nous avons profité de l'actualité des luttes pour parler de féminisme révolutionnaire.

Le comité NPA 72 avait invité Aurore Koechlin, pour une réunion publique autour notamment de son livre *la Révolution féministe*, paru en 2019 aux Éditions d'Amsterdam.

Un débat intergénérationnel

Rejoints par des camarades de Tours et d'Orléans, une trentaine de personnes étaient présentes, en grande majorité des femmes ou personnes non-binaires, dont une bonne partie inconnues des militantEs du comité. Après une présentation des enjeux politiques de la période, un point sur la théorie de la reproduction et sur la notion d'intersectionnalité ont



NPA

permis de poser les bases de la discussion.

Dans un second temps, le débat a porté sur la question stratégique,

en prenant en compte nos spécificités locales. Des camarades ancienEs ont mis en lumière l'évolution depuis les années 1970. Des camarades syndiquéEs ont expliqué l'état de la lutte sur leurs lieux de travail. Des femmes, surtout, ont témoigné des questions qui les taraudent face aux difficultés de s'attaquer au patriarcat et à faire évoluer les mentalités. Un débat riche donc, qu'il a fallu interrompre, mais qui s'est poursuivi dans les discussions individuelles autour d'un petit buffet. De quoi se mobiliser et re-mobiliser face aux attaques sociales qui touchent en priorité les femmes!

Correspondant

Livre

Voici un curieux ouvrage écrit majoritairement en vers libres par un conducteur de train à la SNCF, ou « mécano » qui donne son titre au livre. Ce roman présenté comme un mélange de quatrains et sonnets entrecoupés de prose aurait tendance à faire fuir. Et pourtant le talent de l'auteur créé un style particulier et le tout se lit comme un roman initiatique.

«Être un ouineur»

C'est un document passionnant sur un monde du travail particulier raconté comme une épopée antique. Entré par hasard dans le monde des trains, celui qui était « projectionniste d'un cinéma sans spectateur » retrace l'histoire d'une découverte, de l'entretien d'embauche — où il est prêt à raconter tout ce que les recruteurs souhaitent entendre, en espérant ne pas en faire trop — au monde des trains.

Pour décrocher le boulot, il ne parle donc pas de service public, ce n'est plus à la mode et cela pourrait effrayer les recruteurs. Il essaye plutôt de faire croire qu'il est un « ouineur ». Il achète une veste qu'il ne portera plus jamais pour faire bonne impression, avec tout le stress de celui qui a besoin de travailler. Il décortique la répartition des rôles des recruteurs entre « le bon, la brute et le truand » et se demande en répondant aux questions « à la con » si on va déceler ce qu'il en pense :

« – Selon vous quelle est la durée de travail hebdomadaire d'un conducteur ?

– Des semaines de quarante-cinq heures non ?

– Et l'idée de travailler la nuit les dimanches et les jours fériés ?

– J'adore ?

Mécano, de Mattia Filice

Éditions P.O.L, janvier 2023, 368 pages, 22 euros.

– À combien estimez-vous le salaire ? – Un peu au-dessus du SMIC non ? Mais plus c'est gros et plus cela passe, et les recruteurs le déclarent bon pour le service. Là encore, surprise ! Alors qu'il rentre chez lui et s'apprête à recevoir par la poste la lettre confirmant son acceptation, il reçoit un coup de fil sur son portable lui signifiant qu'il est embauché et qu'il commence 2 jours plus tard à Paris. Enfin, le croit-il. Car là aussi la découverte du Paris en langage « cheminot » pour un provincial lui réserve son lot de surprises.

Solitude du conducteur et solidarité ouvrière

La formation est très dure : il n'y a pas de redoublement ; chaque échec est sanctionné par le licenciement immédiat. Chaque début de semaine, certains ne sont plus là. Il découvre aussi la solidarité du monde ouvrier, l'entraide et la débrouille jusqu'au Graal : la cabine de pilotage. La fatigue est omniprésente, et il connaît la solitude du conducteur. Il apprécie ses collègues, chacun avec ses particularités. Ce monde attachant est rendu amusant par la verve de l'auteur.

Le livre nous plonge dans un langage ferroviaire rendu à la fois accessible et imagé par la magie du verbe. Et dans la grève ! Pas aussi simple que certains le prétendent, lorsque c'est la première ! La grève magnifiée est comparée à une quête initiatique, une découverte de ce qui libérera le travailleur. Elle met



en jeu deux mondes aussi éloignés que possible alors que leurs acteurs sont au même endroit.

Les cheminotEs et la direction ne parlent pas la même langue et ne se comprennent pas. On découvre ces hommes et ces femmes en train de s'unir face à des décisions inacceptables. Les plus discrets se mettent à prendre la parole, lors des assemblées générales. On perçoit aussi que dans la grève la solitude est rompue — enfin les cheminotEs se découvrent, la multitude de métiers se révèle, aussi différents que possibles les uns des autres — et que l'entreprise a tout fait au fil des années pour casser toute culture d'entreprise et surtout toute solidarité ouvrière. Les travailleurEs se rencontrent les uns les autres, alors que le reste du temps, ils se

croisent, voire s'entendent seulement au téléphone ou à la radio. C'est peut-être le passage le plus poignant du livre.

Verve, humour et dérision

L'écriture est alerte et enjouée l'on se surprend à rire de bon cœur. La diversité du monde ferroviaire est décrite : ses métiers variés et ses cheminotEs, personnages singuliers si semblables et si différents à la fois. Le récit est marqué par l'échec : celui du cheminot qui a failli, qui a quitté l'entreprise pressé comme une orange par celle-ci alors qu'il était passionné, qui a disparu trois ans avant ses 50 ans et son droit à partir à la retraite. Aujourd'hui, où plus personne ne peut partir à 50 ans, l'itinéraire est encore plus parlant !

Le roman met en relief le fait que la profession est encore bien trop masculine, malgré la propagande de l'entreprise (jamais nommée autrement tout au long du livre) sur la féminisation. La preuve : un chapitre est bien nommé « les mécanotes » mais au-delà du titre, peu de femmes dans la profession. L'humour est présent à chaque page ainsi que l'autodérision, ce qui permet de passer les moments les plus difficiles d'une vie de « mécano ». Une vie rythmée par les chiffres que ce soit l'heure, le numéro du train, le numéro de la voie... D'ailleurs l'auteur le dit : ce livre c'est 18 bonnes années, 14 328 trains, 232 254 arrêts à quai, 481 346 kilomètres et 795 282 436 traverses.

Fabio Lattisana

Revue

Le numéro 10 de la Déferlante

En librairie le 12 mai, 19 euros.



Beaucoup d'entrées passionnantes dans cette dernière livraison : d'abord, la rencontre entre Mélissa Laveaux et Jeanne Added, musiciennes et chanteuses, une enquête inédite intitulée « Inceste commis par des mineurs, le grand déni » de Sarah Boucaut, illustrée par Léa Djeziri, et enfin le reportage « Au Royaume-Uni, résister à la haine anti-trans », de Valeria Costa-Krostritsky. La BD du numéro 10, « Histoire en forme de chanson » de Mirion Malle, apporte une respiration agréable à mi-parcours.

«Si je ne peux pas danser, ce n'est pas ma révolution»

Signalons en particulier le dossier : « Danser : l'émancipation en mouvements ». On les a vus, les collectifs féministes qui animent les manifestations contre le recul de l'âge de départ à la retraite, où la danse apparaît comme un mode d'expression et de revendication à part entière. Le dossier traite de différentes appropriations de la danse et de la chorégraphie comme supports d'affirmation d'une identité particulière, comme mode d'intervention sociale, comme puissante instance réparatrice des corps brimés ou brisés. Un brillant portfolio, textes et photos de Teresa Suárez au milieu des Kiki Balls parisiens, complète le dossier.

Féminisme et capitalisme

À noter également, le débat « Le féminisme est-il soluble dans le capitalisme ? », avec Léa Lejeune, Suzy Rojzman et Fatima Ouassak, mené par Élise Thiébaud et illustré par Violaine Leroy. Les trois autrices et militantes échangent leurs conceptions sur la possibilité de réguler — ou non — le capitalisme, notamment dans une perspective émancipatrice et féministe.

Le reportage d'Elsa Gambin, « Un safe space pour les teufuses », apporte un éclairage intéressant sur une expérience féministe originale dans le contexte des frees parties : la présence au sein de ces événements très masculins du collectif Red Flag qui plante sa tente à deux pas des soundsystems et devient une sorte de refuge pour les femmes, souvent très isolées et vulnérables au milieu de la nuit...

Un déferlement de réflexions et d'expériences dans ce 10^e numéro.

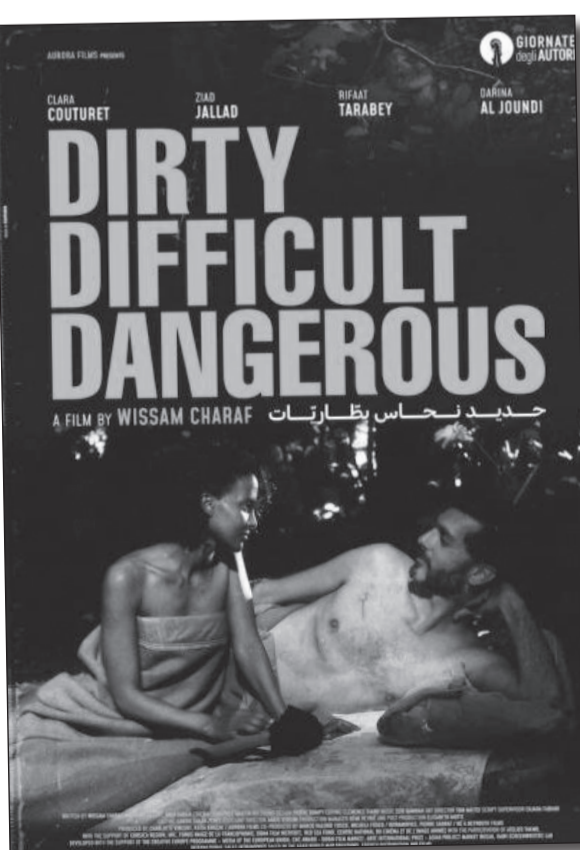
Claude Moro

Cinéma

Dirty Difficult Dangerous, de Wissam Charaf

Film franco-italo-libano-qatari, durée 1h23 min, sortie le 26 avril 2023

Beirut sous un soleil de plomb, un homme d'une trentaine d'années marche au milieu de la rue déserte et crie « fer, cuivre, batteries » dans l'espoir de récupérer des métaux qu'il pourra revendre. C'est Ahmed, un réfugié syrien qui a fui la guerre, il porte d'ailleurs en lui les stigmates du conflit, son corps est, comme le dit son médecin, « parsemé de métal ». À l'intérieur d'un appartement cosu, une jeune femme s'occupe d'un vieil homme grabataire. C'est Mehdiya, une réfugiée éthiopienne sans titre de séjour qui a fui la misère et qui travaille au service d'une famille libanaise de la petite bourgeoisie. On comprend rapidement qu'elle n'est pas libre de ses mouvements. Elle n'a pas le droit de sortir, elle s'est d'ailleurs fait confisquer son passeport par sa patronne... elle est ce qu'on appelle une esclave « moderne ». Heureusement Ahmed et Mehdiya sont amoureux l'un de l'autre mais la vie est difficile pour ces deux êtres d'infortune.



Au Liban, la pauvreté, la xénophobie et la surexploitation

Wissam Charaf dépeint le Liban, son pays, comme difficile et

dangereux. Difficile pour plusieurs raisons : parce que la vie est chère à cause d'une très forte inflation, ce qui plonge beaucoup de gens dans

classes entre les dominants et les dominés. Dangereux parce que les plus fragiles sont à la merci soit de

la pauvreté. Difficile aussi parce qu'il y a du racisme envers les réfugiés et particulièrement les réfugiés syriens qui sont abandonnés dans des camps transformés en bidonvilles. Le racisme est aussi présent entre les différentes communautés, la famille de Mehdiya lui reproche d'être avec un Syrien alors qu'elle aurait pu trouver un Libanais ou un Éthiopien. Il y a bien évidemment les rapports de

familles qui les surexploitent profitant notamment de leur situation irrégulière soit d'organisations mafieuses avec la complicité des autorités et de certains médecins peu scrupuleux qui participent aux trafics d'organes.

Le réalisateur montre un pays dans lequel règne le chacun pour soi, où tout est monnayable, où les opprimés s'exploitent entre eux, où il n'y a pas ou trop peu de solidarité.

Un film poétique

Cependant, malgré la dureté du propos, Wissam Charaf parvient à faire un film mélancolique et poétique dans lequel il y a des petites parenthèses pleines d'humanité comme cette scène qui peut paraître anodine, du commerçant qui offre à Ahmed une orange, ce qui nous permet de croire qu'il y a encore un peu d'espoir. Les deux acteurs portent aussi en eux cette poésie, ils sont à la fois très beaux et remarquablement bien filmés. Ils restent dignes tout le long du film.

Dirty Difficult Dangerous est une fiction qui ressemble à une fable onirique où se mêlent quelques éléments burlesques et fantastiques. Béatrice Walylo

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA
librairie
 ★ la-breche.com
 27, rue Taine 75012 Paris – Tél. : 01 49 28 52 44
 Horaires d'ouverture :
 Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

PEUPLE PALESTINIEN «Oui, boycotter le régime d'apartheid israélien, c'est légal»

Entretien. À l'occasion des 75 ans de la Nakba, nous avons rencontré fin avril **Imen**, animatrice de la campagne BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) en France, qui revient sur la notion d'apartheid et la solidarité concrète avec le peuple palestinien.

Peux-tu revenir sur ce qu'est BDS ?

C'est une campagne lancée par plus de 170 associations de la société civile palestinienne en 2005 autour d'un appel qui s'inspire de la lutte victorieuse contre l'apartheid en Afrique du Sud. C'est une campagne antiraciste non-violente. La référence à l'Afrique du Sud est très importante. Cet appel a trois objectifs et revendications. La première, c'est la fin de l'occupation et de la colonisation des territoires palestiniens. La deuxième, c'est l'égalité pour les citoyens palestiniens d'Israël et la troisième, c'est le droit au retour des réfugiés palestiniens. Ces trois revendications s'inscrivent dans le droit international. Il existe de nombreuses résolutions là-dessus. On mène cette campagne en France depuis 2009. Elle existe dans de nombreux pays dans le monde, dans les pays arabes bien sûr, mais aussi aux États-Unis, en Europe, en Corée du Sud, au Japon, en Malaisie...

BDS qualifie clairement Israël d'État d'apartheid. Sur quelles bases en arrivez-vous à cette conclusion ?

L'apartheid, ce n'est pas une opinion politique. Il s'agit d'une définition juridique. Et ce n'est pas BDS qui a qualifié la situation particulièrement d'apartheid. Nous, en 2010, on s'appuie sur l'expertise et l'expérience des Palestiniennes et des Palestiniens qui documentent leur situation. Il y a eu trois rapports très importants, d'abord celui de l'ONG israélienne B'Tselem en janvier 2021 qui documente cette réalité sociétale en Israël-Palestine, «*un apartheid de la Méditerranée au Jourdain*». Avec ce rapport, il y a une prise de conscience large que le problème dépasse la question des colonies israéliennes. C'est tout un système de la Méditerranée au Jourdain qui est d'apartheid en fait. Ensuite, en avril 2021, un rapport d'Human Rights Watch documente de manière juridique en quoi Israël est un régime d'apartheid. Puis, celui dont on parle le plus est peut-être le plus attaqué. C'est le dernier rapport d'Amnesty International qui est sorti en février 2022, qui documente aussi cette situation d'apartheid. Ces trois rapports de différentes ONG font qu'il y a un très large consensus parmi les experts internationaux et parmi la société civile palestinienne pour documenter cette réalité d'apartheid. Donc ce n'est pas une vue de l'esprit, ce n'est pas une opinion politique, je le rappelle. C'est vraiment des faits documentés qui rencontrent la définition des Nations unies sur l'apartheid.

Dès qu'on prend position par rapport au peuple palestinien, du droit à se défendre, à retourner sur ses terres, à ne pas être exproprié, l'accusation d'antisémitisme tombe très vite...

L'un des fondements de la campagne BDS, c'est vraiment l'antiracisme, donc la lutte contre toutes formes de racisme et dont notamment l'antisémitisme. On est très clair là-dessus. Ce qu'il est important de rappeler, et ce n'est pas seulement une expression : il n'y a pas de paix sans justice pour que les peuples puissent se réconcilier. Comme en Afrique du Sud, il faut reconnaître



NPA

ce qui s'est passé et cela veut dire passer par un processus où on prend en compte la réalité qui est celle d'un apartheid. De nombreux anticolonialistes israéliens non seulement ont pris conscience de cette réalité d'apartheid, mais sont également à nos côtés, en solidarité aussi avec les Palestiniens sur le terrain. Ils sont minoritaires, mais ils existent. Le fondement aussi de la campagne BDS, c'est de dire il ne doit pas y avoir de suprématie, de racisme, d'oppression pour quiconque, c'est une lutte pour l'égalité. Et donc nous, on a le droit international et la justice de notre côté.

Les Palestiniens résistent sur le terrain, et la situation continue à se détériorer parce qu'il y a une impunité, parce que ni l'Union européenne ni la communauté internationale ne prennent leurs responsabilités. Et d'ailleurs, il y a un appel «UN Investigate Apartheid». Il y a une demande très forte de la société civile palestinienne aux Nations unies pour qu'ils enquêtent. Ce n'est pas fait. Leurs revendications, c'est d'abord soutenir les efforts de l'ONU pour reconstituer le comité spécial de l'ONU contre l'apartheid afin d'enquêter sur le crime israélien, comme au temps de l'Afrique du Sud de l'apartheid ; enquêter et poursuivre les individus

Les Palestiniens résistent sur le terrain, et la situation continue à se détériorer parce qu'il y a une impunité, parce que ni l'Union européenne ni la communauté internationale ne prennent leurs responsabilités

et les entreprises responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans le cadre du régime israélien d'apartheid illégal ; interdire le commerce des armes et la coopération militaro-sécuritaire avec Israël ; suspendre les accords commerciaux et de coopération avec Israël ; interdire le commerce avec les colonies illégales et mettre fin aux activités des entreprises avec les colonies illégales israéliennes. Nous sommes tout à fait en appui à cette demande avec les différentes mobilisations qu'on fait sur le terrain et à travers les cibles qu'on mène pour arrêter que des entreprises françaises tirent profit de l'oppression du peuple palestinien.

L'évolution de la Palestine, c'est une détérioration et une dégradation qui ne s'arrête jamais depuis 75 ans. Est-ce que, au sein d'Israël, on a de plus en plus de dénonciation de ce fait ?

L'extrême droite est très forte aujourd'hui en Israël. Les colons ont pris le pouvoir. Le gouvernement actuel est le plus à droite de l'histoire d'Israël : racisme décomplexé, déclarations ouvertement homophobes, antipalestiniennes appelant à l'épuration ethnique. Ils revendiquent vraiment le fascisme et de manière très ouverte. Il y a une minorité d'anticolonialistes sur qui on s'appuie. Le contexte vraiment fascisant et les grandes manifestations qui ont eu lieu, avaient pour objectif de préserver la démocratie libérale israélienne. Il y a eu très peu de revendications pour les Palestiniens dans ces manifestations.

D'un autre côté, on voit des événements LGBTI à Tel-Aviv. Ne serait-ce pas un pinkwashing ?

C'est une situation de pinkwashing. Le livre de Jean Stern, *Mirage gay à Tel-Aviv* le documente très bien.

Est-ce que vos prises de position politiques très fermes entraînent une certaine forme de répression ?

En 2009-2010, dès le lancement de la campagne BDS, il y a eu tout de suite des accusations en antisémitisme, des procès. Ça s'est enchaîné pendant plus de dix ans. Il y a eu tentative d'intimidation, mais ça n'a pas fonctionné. Il y a eu des procès, notamment à Mulhouse. En juin 2020, la Cour européenne des droits de l'homme a reconnu la liberté d'expression des militantEs de la campagne BDS par un arrêt très clair qui affirme qu'appeler au boycott des produits israéliens relève de la liberté d'expression. C'est un droit fondamental. Oui, boycotter le régime d'apartheid israélien, c'est légal. Et oui, on est déterminé à aller jusqu'à ce que les États et le gouvernement français prennent leurs responsabilités et agissent en conséquence de la situation réelle qui est celle actuellement terrible sur le terrain.

Propos recueillis par Diego Moustaki

L'image de la semaine



Vu ailleurs

L'Humanité.fr **LES MILLIONNAIRES PULLULENT DANS LES BANQUES FRANÇAISES.** Les fins de mois difficiles ne sont pas pour tous les salariés. Certains, 582 exactement, travaillant pour le compte d'une banque française ont empoché le jackpot, en dépassant le million d'euros de rémunération. Selon les Échos, ils sont même 119 de plus que l'an dernier. En 2021 déjà la cagnotte avait été faste. Ils étaient 163 à faire leur entrée au club des millionnaires, en France. En Europe, 1957 banquiers avaient franchi le seuil du million d'euros sur l'année, selon l'Autorité bancaire européenne (ABE). Un nombre jamais atteint par le passé, en hausse de 41,5% par rapport à 2020 (1383 banquiers millionnaires) et de 36% par rapport à 2019 qui détenait jusque-là le record. Parmi les banques les plus généreuses avec leurs traders et cadres dirigeants, la BNP Paribas arrive largement en tête, en comptabilisant 369 millionnaires, contre 292 salariés en 2021. [...] Vient ensuite la Société Générale et ses 144 banquiers millionnaires, puis le Crédit agricole avec 38 bénéficiaires. [...] Pourtant en France, une loi votée en 2013 devait limiter ces rémunérations scandaleuses. Ainsi, bonus et autres rémunérations variables des dirigeants bancaires et des traders se doivent d'être inférieures au niveau de leurs rémunérations fixes, à savoir leurs salaires, à moins que les actionnaires y dérogent par un vote en assemblée générale. Dans ce cas, la part variable peut aller jusqu'à deux fois la rémunération fixe. «Or dans les Assemblées générales, seuls les gros actionnaires parlent. Autant dire qu'on se parle entre amis», lance Valérie Lefebvre-Hausmann, secrétaire générale de la CGT Banques assurances. À la Société générale, les rémunérations fixes n'ont été augmentées que de 3% pour ceux gagnant moins de 60 000 euros brut, alors que le futur patron, Slawomir Krupa s'apprête à recevoir un salaire fixe annuel de 1,65 million d'euros brut, soit 27% de plus que son prédécesseur. La BNP Paribas a annoncé sa volonté de supprimer en France 921 postes sur 5142 au sein de sa filiale dédiée au crédit à la consommation, BNP Paribas Personal Finance.

Clotilde Mathieu, «Les millionnaires pullulent dans les banques françaises», *L'Humanité*, 5 mai 2023.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo <input type="checkbox"/> 35 € <input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 40 €
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 60 € <input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 45 € <input type="checkbox"/> 90 €

Promotion d'essai Hebdo + 1 Mensuel offert 3 mois 12 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard

Hebdo <input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
---	---	---

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

Hebdo <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre
---	---	---

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43ZZ554755
Date : Signature obligatoire :

www.lanticapitaliste.org